SURESNES MAG

314
jan. 2020

suresnes-mag.fr

Dossier
Aux bons vœux de la jeunesse
p. 20 > 27

Sécurité
De nouveaux outils pour la tranquillité
p. 14 > 15

Reportage
L'école d'arts plastiques déménage
p. 38 > 39

Festival
Le film musical revient au Capitole
p. 44 > 39

BIENVENUE

2020 !

314
janv. 2020

SURESNES MAG

SOMMAIRE

06 Arrêt sur image

38 L'école d'arts plastiques

35 Laurent Abécassis

5 Édito

6 Arrêt sur image

8 Chroniques en images

... AGIR

12 • **Suresnes business club :** Keonys, acteur de l'industrie du futur

14 • Tranquillité publique : de nouveaux outils

18 • Le recensement 2020 est en cours

20

... DOSSIER

Aux bons vœux de la jeunesse

... VIVRE

29 • Laurent Rabès, un nouveau principal au collège Jean Macé

30 • Montessori s'implante à Suresnes

35 • **Ils font Suresnes :** Laurent Abécassis, proviseur du lycée Paul Langevin

36 • Kevin Jardel, nouveau directeur du Capitole

37 • **À telle enseigne :** NKCC, ils lancent le cross fit à Suresnes

Suresnes au temps des invasions **46**

... DÉCOUVRIR

38 • L'école d'arts plastiques déménage

40 • La Médiathèque fête ses 20 ans

41 • La nouvelle médiathèque de la Poterie

42 • Suresnes cités danse sur la scène de Rueil-Malmaison

44 • Le 2e festival du film musical au Capitole

46 • **Histoires suresnoises :** Naissance de Suresnes au temps des invasions

48 • Agenda

50 Suresnes pratique

53 Paroles politiques

CE MAGAZINE EST ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SURESNES

IMPRIM'VERT®

Vous pouvez retrouver à présent Suresnes mag sur smartphones, tablettes et ordinateurs grâce à **suresnes-mag.fr**
Il est aussi téléchargeable sur **suresnes.fr**

2, rue Carnot,
92151 Suresnes Cedex
01 41 18 19 20

Directeur de la publication Christian Dupuy

Adjoint au maire délégué à la Communication Loïc Degny

Directeur de la Communication Arnaud Levy

Rédactrice en chef Céline Gazagne

Rédaction Sabine Cadéus, Matthieu Frachon, Pauline Garaude, Florence Rajon, Stéphane Legras, Thierry Wagner, (Merci à nos stagiaires Célia Mirabeau, Gabin Bazile et Daphné Choucroun-Lesmond pour leur contribution).

Conception graphique Direction de la communication, Marine Volpi, Margarita Mimovic

Direction artistique Laurence Boyer

Images Hervé Boutet, Mathilde Gardel, Tiphaine Lanvin, Carole Martin, Benoît Moyen, Marine Volpi, Adobe Stock, Ville de Suresnes, Éric Boudet, Benoite Fanton, Laurent Philippe, Karo Cottier, Arnaud Kheon, Suresnes cités danse, David Heffen

Couverture : illustration Mélanie Masson

Impression Imprimerie Morault 03 44 30 51 00

Régie publicitaire CITHÉA 01 53 92 09 00

Dépôt légal 1er trimestre 2020

« Ciment social »

© Éric Alexandre

Votre maire, vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine et vice-président du territoire Paris Ouest La Défense

Christian Dupuy

La culture est, en ce mois de janvier 2020, plus que jamais au cœur de la vie suresnoise.
La culture sous toutes ses formes, qu'il s'agisse d'y avoir accès en tant que spectateur ou en qualité d'acteur, constitue une sorte de « ciment social ».
Elle est facteur de cohésion, d'élévation et favorise le sentiment d'appartenance à une seule et même communauté humaine.
C'est la raison pour laquelle elle occupe une place essentielle dans la politique de la Ville.
Le début de cette nouvelle année sera marqué par plusieurs événements emblématiques de cette place prépondérante accordée à la culture par Suresnes :

- la 28e édition du festival Suresnes cités danse, délocalisée à Rueil-Malmaison au théâtre André Malraux pour cause de travaux au théâtre de Suresnes Jean Vilar ;
- diverses animations au MUS dans le cadre de l'exposition temporaire consacrée à l'architecture scolaire ;
- conférences et ateliers de la médiathèque autour de l'opération départementale « La Science se livre » dédiée cette année aux végétaux ;
- emménagement de l'école d'arts plastiques dans ses locaux flambants neufs de la rue de la Poterie ;
- réouverture, début février, du théâtre de Suresnes Jean Vilar après les importants travaux d'agrandissement de la cage de scène et d'accessibilité ;
- inauguration de la nouvelle médiathèque de la rue de la Poterie ;
- 2e édition du Festival du film musical au Capitole… entre autres…

L'accès du plus grand nombre à la culture est le meilleur moyen à la fois de lutter contre les discriminations, contre les fractures sociales et culturelles, de favoriser l'éveil du goût et de l'esprit critique.
Permettre à ceux qui, sans cette politique volontariste, risqueraient d'en rester éloignés d'avoir accès au meilleur de la culture et des arts était l'ambition de Jean Vilar à la tête du TNP. Nous restons fidèles à Suresnes à son héritage et à cette mission d'éducation populaire.
Puisque janvier est traditionnellement la période des vœux, je forme celui que cette volonté reste au cœur de l'action municipale après que j'aurai cessé d'en être l'inspirateur en qualité de maire.
Je souhaite à Suresnes et à ses habitants une bonne année 2020 !

Étoiles de joute

À voir leurs sourires, dur de croire que la capoeira est un art martial. Ne serait-il pas plus approprié de parler de joute chorégraphique brésilienne ? Pour ceux qui ont pu admirer la démonstration de l'association Nossa casa lors du Téléthon, le 7 décembre au gymnase du Belvédère, la réponse est assurément oui !

Photo : Tiphaine Lanvin

© Benoît Moyen

C'était la rentrée pour l'Orchestre à l'école

Jeudi 21 novembre

Le gymnase du collège Henri Sellier n'a pas résonné du son des rebonds de ballons de basket ce soir-là. L'espace aménagé en mode concert accueillait la remise de leur instrument aux 25 élèves de 5e de la nouvelle classe orchestre (9e du genre) baptisée « Maurice Ravel » : clarinettes, contrebasses, cors, flûtes, trombones, tubas, trompettes, saxophones et percussions. Réunis avec leurs parents, professeurs et amis, ils ont été salués en musique par leur aînés de 4e et de 3e, en présence du maire, Christian Dupuy, et d'élus mélomanes. Ils bénéficieront cette année de nouveaux locaux utilisés précédemment au collège Henri Sellier par la maîtrise des Hauts-de-Seine avant son installation à la Seine musicale à Boulogne-Billancourt.

© Carole Martin

Félicitations aux jeunes lauréats

Samedi 23 novembre

Trois-cent-quarante-neuf jeunes Suresnois étaient invités cette année comme les précédentes pour la soirée des lauréats qui met à l'honneur les jeunes ayant obtenu leur diplôme (BAC, BEP, BTS, examens professionnels, diplôme universitaire, d'ingénieur ou de conservatoire). Le maire Christian Dupuy et Yohann Corvis, adjoint au maire délégué à la Politique de la jeunesse, en présence de nombreux élus, les ont félicités avant de lancer une soirée d'animations et de surprises. Les participants ont reçu des invitations au théâtre et au cinéma. Un tirage au sort permettait de gagner des places pour une sortie karting suivi d'un dîner organisés le 30 novembre, auxquels ont participé Yohann Corvis et Loïc Degny, adjoint au maire délégué au Sport.

Les artistes de Suresnes se retrouvent au salon

Du 28 novembre au 4 décembre

Comme chaque année, le salon des artistes organisé par l'association des Artistes de Suresnes et l'atelier suresnois Sculpture2000 avec le concours de la Ville a présenté le travail d'une soixantaine d'artistes suresnois ou voisins durant 7 jours. Cette 45e édition a accueilli près de 600 visiteurs, curieux ou amateurs avertis venus à la salle des fêtes apprécier des créations aux techniques variées et de styles très différents, qu'ils pouvaient acquérir à des prix allant de 50 à 1100 euros pour les peintures et 250 à 2500 euros pour les sculptures. Les prix de la ville de Suresnes ont été remis par le maire, Christian Dupuy, lors de l'inauguration, à *Port de Cassis* de Magali Mouret (prix peinture) et à *Bébé* de Monique Artigusse (prix sculpture) qui pourront exposer ensemble à la galerie Artcad de Suresnes le temps d'un week-end offert par la Ville.

© Ville de Suresnes

Bon ti coup de pinceau

Mardi 26 novembre

De nombreux élus, à commencer par le maire, Christian Dupuy et Jean-Louis Testud, son adjoint à la Coopération décentralisée et aux Relations internationales, des représentants d'Haïti et notamment de la ville de Cap-Haïtien avec qui Suresnes est liée par un accord de coopération depuis 1998 assistaient au lancement de la 15e édition de Ti coup d'œil sou Haïti à la Médiathèque. Pendant une semaine, expositions, conférences ou projection du film *Hors du chaos, le voyage d'un artiste en Haïti* au Capitole, ont mis à l'honneur une nouvelle facette de la culture de l'île caribéenne, l'école de peinture de Cap-Haïtien. L'inauguration s'est terminée par un concert de la pianiste franco-haïtienne Célimène Daudet qui a proposé un florilège de compositions classiques haïtiennes.

© Ville de Suresnes

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

© DR

Fin de partie

Dimanche 15 décembre

Ils n'étaient jamais allés aussi loin dans la compétition. L'équipe des moins de 19 ans de la Jeunesse sportive de Suresnes a disputé les 64e de finale de la coupe Gambardella, sorte de coupe de France de leur catégorie d'âge. Ce tour marquait l'entrée en lice des clubs nationaux et malheureusement, la JSS s'est inclinée face à Evreux, d'un cheveu et aux tirs aux but (4-5) puisque le score était de 1-1 à l'issue du temps réglementaire.

© DR

Hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord

Jeudi 5 décembre

La journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de le Tunisie a donné lieu à une cérémonie présidée par Daniel Montet, adjoint au maire délégué aux Actions mémorielles et Yves Laurent, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants. Stéphane Perrin-Bidan, adjoint au maire délégué à la Qualité de l'Environnement et aux Parcs et jardins et de Bruno Durigon, conseiller municipal délégué, étaient aussi présents.

© DR

Les collégiens de Jean Macé chantent Noël

Mardi 17 décembre

Les élèves de la chorale du collège Jean Macé et leur professeur Madame Bouzin ont organisé un impromptu musical sur les marches de l'hôtel de ville de Suresnes. Ils ont repris, coiffés de bonnets rouges à pompon blanc, des chants Noël devant les parents, mais aussi des passants surpris et charmés ! Les personnels de la mairie avaient même fait installer un piano sur le parvis.

Un arbre pour les droits de l'enfant

Samedi 30 novembre

Du 20 au 30 novembre, Suresnes a célébré le 30e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant à travers plusieurs activités et actions symboliques. Parmi celles-ci : la plantation d'un arbre au centre de loisirs des Landes et l'installation d'une plaque en hommage à Janusz Korczak (1878-1942), médecin-pédiatre, éducateur et écrivain polonais, figure de la pédagogie de l'enfance réputé pour son engagement en faveur des droits de l'enfant. La cérémonie, en présence de nombreux élus municipaux et de membres du conseil communal de la jeunesse était suivie d'un après-midi festif avec des activités proposées par Suresnes Animation et un spectacle de danse interactif animé par l'association suresnoise Di Fé Pri.

© Ville de Suresnes

Secourisme adapté

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

Samedi 30 novembre

Dans le cadre du programme du mois du handicap à Suresnes, du 5 au 30 novembre, les formateurs de la Croix-Rouge ont proposé une initiation inédite au centre de loisirs des Landes, intitulée « Autrement capable », en partenariat avec l'association Cécile Sala. Ils ont pu ainsi adapter leurs modules de formation aux gestes de premiers secours pour les rendre accessibles à 12 personnes en situation de handicap visuel.

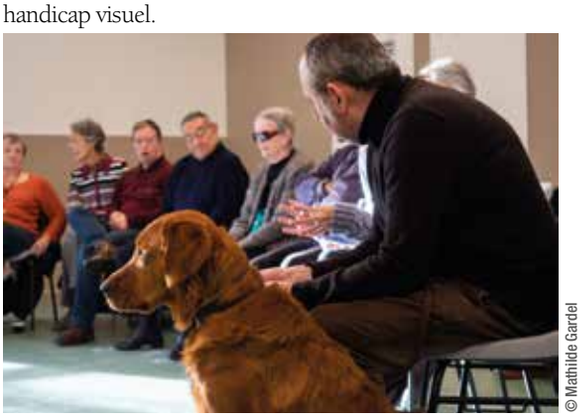
© Mathilde Gardel

Première réunion plénière pour le CCJ

Mardi 12 décembre

Les nouveaux membres du Conseil communal de la jeunesse (CCJ) ont tenu leur première réunion plénière à l'hôtel de ville le 12 décembre au cours de laquelle ils ont présenté des réalisations récentes et des projets en cours. Ils ont été accueillis et entendus par le maire Christian Dupuy, Yohann Corvis adjoint délégué à la Politique de la jeunesse, Cécile Guillou premier addjoint au maire et les conseillers municipaux Monique Le Bleis, Axelle Boonaert et Abraham Abitbol.

© Mathilde Gardel

© Ville de Suresnes

Ils s'engagent

Lundi 9 décembre

La salle des fêtes était bien garnie pour la nouvelle Journée du bénévolat. Trois tables rondes ont permis à de nombreux candidats au bénévolat d'en savoir plus sur le fonctionnement du monde associatif et les différentes possibilités de s'engager. Ils pouvaient également rencontrer des acteurs du domaine et des services de la Ville. La soirée a été lancée par Gunilla Westerberg-Dupuy, adjointe en charge de la Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, et a été complétée par des portes ouvertes dans de nombreuses structures du 7 au 20 décembre.

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

Ils ont choisi d'être Français

Samedi 14 décembre

Espagne, Côte d'ivoire, Maroc, Liban, Roumanie, Algérie, Togo, Guinée, Brésil, États-Unis, Tunisie, Iran, Tchad… Vingt-et-un Suresnois (18 adultes et 3 enfants), originaires de ces 13 pays différents, ont reçu des mains du maire, Christian Dupuy, leur décret de naturalisation lors de la dernière session de l'année de la cérémonie de bienvenue dans la citoyenneté française. Cette cérémonie, toujours émouvante, permet à chacun de prendre la parole pour exprimer son sentiment. Comme lors de chacune d'entre elles, de nombreux membres du conseil municipal étaient présents.

© Hervé Boutet

Forte mobilisation pour le Téléthon

Samedi 7 et dimanche 8 décembre

Le Téléthon a, cette année encore, attiré de nombreux Suresnois en famille ou entre amis, lors des nombreuses manifestations organisées au centre sportif du Belvédère, à la piscine des Raguidelles et au centre équestre. La mobilisation de nombreuses associations (Lions club, Suresnes Actinia (plongée), ACMV (cyclisme), CLJT (foyer jeunes travailleurs), ASE (équitation), AGE (gymnastique), AFM Téléthon, Suresnes sports Imeps, West club (salle de sports), Les Touristes (gymnastique), White Harriers (athlétisme) et le judo club, CCJ, mobiludo, Suresnes escalade, Cyclo-club, Nossa Casa, Vo Co Truyen, Badminton club, Di fe pri, Imeps, a permis de récolter la somme de 6066 euros. La seule participation exceptionnelle des enfants et des équipes des neuf centres de loisirs a permis de réunir 2526 euros. *(Voir aussi p. 6)*

© Tiphaine Lanvin

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

© Mathilde Gardel

Ginette Kolinka témoigne de la Shoah devant les collégiens de Jean Macé

Mercredi 11 décembre

Ginette Kolinka a rencontré, pendant trois heures, 180 élèves de 3e élèves du collège Jean Macé. Elle leur a raconté son histoire : arrestation en 1944 à Avignon, passage par Drancy, voyage en wagon à bestiaux jusqu'à Auschwitz Birkenau, dans le même convoi qu'une certaine Simone Veil… Elle a raconté comment à l'arrivée au camp, elle a poussé son père, son neveu et son petit frère à emprunter les camions mis à disposition par les nazis pour les gens fatigués, et comment sans le savoir, ces derniers sont partis pour la chambre à gaz. Ginette Kolinka a ensuite répondu longuement aux questions de élèves : *« comment peut-on vivre après ? », « que mangiez-vous ? », « votre souvenir le plus marquant ? », « comment avez-vous fait pour survivre à tout cela ? »*, etc. Les enseignants d'histoire et géographie avaient préparé cette visite en travaillant avec leurs élèves sur la Shoah. Ginette Kolinka, étonnante de vitalité avec ses 94 printemps, s'est prêtée de bonne grâce à une séance de photos et de « selfies » avec les élèves.

© DR

Journée de la laïcité

Jeudi 12 décembre

Toute la journée, dans le cadre de la journée de la laïcité (9 décembre étant la date officielle), la Ville a mené des actions de sensibilisation, en portant une attention particulière aux jeunes. Des classes des collèges Henri Sellier et Émile Zola ont participé à des ateliers sur la déconstruction des préjugés liés aux religions, avec l'association Coexister et les collèges et lycées ont été invités à assister à la projection du film Timbuktu au cinéma Le Capitole. En soirée (*photo*), le grand public était invité à la salle des fêtes, où des collégiens ont restitué leurs travaux (prise de paroles, exposition, projet de podcast). Guy Trolliet, spécialiste de la laïcité et des religions, a répondu aux questions des élèves et du public.

SURESNES BUSINESS CLUB

Martin Grunau, directeur général de Keonys.

Romain Barbier, chef de projet.

KEONYS **acteur de l'industrie du futur**

À quoi ressemble la transformation digitale dans le secteur de l'industrie ? Explications avec Keonys, intégrateur de Dassault Systèmes, dont le siège est à Suresnes.

TEXTE : **FLORENCE RAJON**

PHOTOS : **CAROLE MARTIN**

La transformation digitale, formule très en vogue, s'invite dans tous les secteurs mais reste parfois complexe à saisir. Keonys est le premier revendeur et distributeur mondial de Dassault Systèmes (éditeur de logiciels 3D), intégré au groupe allemand Cenit en 2017. L'entreprise fournit aux entreprises du secteur de l'industrie, et en particulier aux PME et entreprises de taille intermédiaire, les moyens, grâce à des outils digitaux, de simplifier les processus industriels de conception et de fabrication. *« En un peu plus de trois décennies, notre secteur est passé du dessin en 2D à des modélisations 3D assistées par ordinateur »*, explique Martin Grunau, son directeur général. *« Il y a quelques années, on construisait des prototypes physiques pour les tester. Aujourd'hui, les analyses de collision de voitures se font d'abord sur ordinateur grâce à la simulation numérique pour évaluer le comportement de la structure et garantir sa robustesse »*, ajoute le dirigeant. Keonys offre ainsi des solutions de PLM (Product Lifecycle Management en anglais, soit gestion du cycle de vie des produits) et des services de conseils aux entreprises. Romain Barbier, chef de projet PLM, gère une équipe de douze ingénieurs : *« Le PLM réunit des métiers qui vont du design d'une pièce à la fabrication en passant par les achats, le marketing… Toute une chaîne de compétences qui travaille en mode collaboratif sur une plateforme unique pour penser, concevoir et créer le bon produit. »* Avec pour bénéfices un gain de temps considérable, davantage de fiabilité et des gains de productivité significatifs.

Où sont les femmes ?

Keonys fait partie d'un groupe qui compte environ 800 collaborateurs présents dans huit pays, et 27 agences dans le monde. Le groupe travaille pour l'industrie automobile, l'aéronautique, l'espace et la défense, les équipements industriels, la high-tech, l'industrie marine et offshore, et plus récemment la santé. Installée à Suresnes après quelques années à Saint-Cloud, l'entreprise souhaitait rester dans l'Ouest parisien pour ne pas imposer de contraintes supplémentaires à sa cinquantaine de salariés. *« Nos bureaux sont accessibles grâce aux trains et bus. L'accès au métro parisien est raisonnable pour une ville de banlieue »*, note Martin Grunau. L'entreprise compte également quelques clients dans la ville. *« Nous vivons dans une société connectée, c'est utile de l'être également dans la vie réelle par le biais des entreprises »*, ajoute le dirigeant qui s'apprête à rencontrer le président du Suresnes Business Club (et ex-Dassault Systèmes), William Peres. Seul regret de cette entreprise qui offre de belles opportunités de carrières pour ses ingénieurs, ne pas compter davantage de femmes parmi ses équipes. Dans celle de Romain Barbier, elles ne sont que trois ingénieures. Avis aux candidates de l'industrie du futur…

Canon Medicals

Installé à Suresnes il y a un peu moins d'un an, Canon Medical Systems est l'un des fleurons de l'imagerie médicale en France et dans le monde.

Après avoir quitté Puteaux, c'est à Suresnes, à deux pas du Quai Galliéni, que Canon Medical Systems a élu domicile, en mars dernier. *« Nous sommes une cinquantaine de salariés répartis entre les différentes fonctions support du groupe : call center, service de communication, finance, service technique. Et nous sommes en train de mettre au point un centre de formation qui accueillera dès 2020 une douzaine de médecins par mois »*, explique Agnès Béhar, directrice des Ressources humaines du groupe. *« Nous cherchions un lieu qui ne soit pas trop éloigné de notre ancien siège pour ne pas bouleverser le trajet des collaborateurs, tout en restant facilement accessible pour les médecins qui souhaitent se former chez nous. Nous avons bougé de 800 mètres, mais cela change tout. On a gagné un cœur de ville, des rues piétonnes et des restaurants et terrasses très appréciables au printemps et en été »*.

Né du rachat en 2016 des activités médicales de Toshiba par Canon, Canon Medical Systems est devenu l'un des plus importants acteurs français et mondiaux du secteur de l'imagerie médicale. *« L'entreprise fournit hôpitaux et cabinets avec le matériel nécessaire aux échographies et scanners, IRM... Nous assurons l'installation et l'entretien du matériel »*, détaille François Vorms, directeur général France du groupe. Avec l'apport de l'intelligence artificielle, dont les pôles de recherche du groupe se situent au Japon et en Écosse, Canon Medical Systems dessine le futur de la médecine, pour une pratique plus préventive, voire prédictive, et une meilleure prise en charge des patients. *« Cette dernière nous permet moins d'irradiation et des examens plus rapides pour les patients. Elle permet d'améliorer la lecture des images radiologiques pour faciliter le diagnostic. Nous sommes la seule société en France et au monde à avoir commercialisé un scanner avec un module d'intelligence artificielle (au CHU de Dijon, NDLR) »*, ajoute François Vorms. L'objectif étant d'étendre l'usage de cet outil – pour l'instant onéreux - aux possibilités immenses, afin de le rendre accessible à toutes les gammes de produits, et surtout, à tous. **F. R.**

fr.medical.canon

François Vorms, directeur général France.

© Canon Medical

L'actualité des clubs d'entreprises

SUP Entrepreneurs

SUP Entrepreneurs réunit les entrepreneurs, entreprises et porteurs de projet à Suresnes et alentours pour développer une dynamique d'entraide et de recommandation pour le développement du tissu économique local.

Prochains rendez-vous :

➜ 23 janvier : Développer son entreprise avec les réseaux sociaux

➜ 4 février : Café Réveillez votre biz

Réservations : https://www.helloasso.com/associations/sup-entrepreneurs

Suresnes Business Club

Un lieu unique de rencontres, d'affaires, d'échanges, d'ouverture. Trait d'union entre les différents acteurs de la ville, et avec les initiatives originales développées dans Paris Ouest La Défense. Un club à vivre et à faire vivre ! Prochains rendez-vous :

➜ 14 janvier : Petit déjeuner lancement du SBC

➜ 4 février : Petit déjeuner « Le pouvoir de la marque » animé par Mathieu Sakkas, Directeur France du Corporate Branding et Stratégie de Dragon Rouge

Renseignements et réservations : https://suresnesbusinessclub.com/actualites/

Tranquillité publique

De nouveaux outils ET UNE CONVENTION

Alors que les images de vidéo-surveillance de Hauts-de-Seine Habitat sont maintenant accessibles aux Polices nationale et municipale, cette dernière vient de s'équiper d'une caméra de vidéo-protection nomade. La Ville a également décidé de mettre en place la vidéo-verbalisation d'infractions spécifiques au code de la route. Elle va de surcroît appliquer les nouvelles règles relatives à l'utilisation des « engins de déplacement personnel motorisés » comme les trottinettes électriques et poursuivre son action pour ôter les vélos abandonnés de la voie publique. Texte : **Stéphane Legras.** Photos : **Marine Volpi**

Des images bien encadrées

L'utilisation des images du CSU est très encadrée par la loi, afin qu'il ne soit pas porté atteinte aux libertés fondamentales, publiques et privées. Les enregistrements sont conservés un mois en principe, dix jours à Suresnes, sauf en cas de réquisition judiciaire. Le dispositif est régulièrement contrôlé par la Commission nationale informatique et liberté (Cnil) attentive, par exemple, à ce que les images soient automatiquement floutées lorsque les caméras balaient un espace privé.

✱ Caméra nomade

Dans le cadre du renforcement de la vidéo-protection, la Ville vient d'acquérir une caméra nomade. Cet outil complémentaire peut être placé n'importe où sur le territoire de Suresnes et fonctionne comme les autres caméras. Intégrée au système de protection actuel, elle se fixe sur un mât ou un candélabre. Son déplacement dépendra du contexte local, si un problème de sécurité publique est identifié en un point précis, par exemple à la suite d'un signalement d'administrés. *« L'idée est là de répondre à une absence de couverture par le réseau existant de caméras »*, explique Michaël Ollivier, adjoint au chef de la Police municipale. Elle a récemment été installée rue Salomon de Rotschild à la demande des habitants. Elle peut également être utilisée pour un événement précis, comme une rencontre sportive, le Forum des associations ou une fête dans le parc du Château, toujours dans un but de protection et bien sûr en lien avec les agents sur le terrain. *« Avec une centaine de caméras, le maillage de vidéo-protection de Suresnes est un des meilleurs des Hauts-de-Seine »*, assure Michaël Ollivier. Le recours à cette caméra nomade s'inscrit dans un cadre légal et réglementaire précis : les parties privatives des habitations sont, par exemple, masquées (*lire ci-contre*). Sachant qu'il est impossible pour les agents du Centre de supervision urbaine (CSU) où sont centralisées et visionnées les images, d'avoir un œil en permanence sur chaque écran, l'avenir passe par les recherches en intelligence artificielle. Cela permettra d'aider à la prise de décision en détectant, grâce à un algorithme du logiciel du traitement des flux, les comportements suspects.

✱ Convention

Une convention permet désormais le report des images de vidéosurveillance du bailleur social Hauts-de-Seine Habitat vers les Polices municipale et nationale. Il s'agit d'un accord tripartite entre la Ville, l'État et le bailleur dont les images issues des caméras installées sur son patrimoine (immeubles et parkings) sont mises à disposition des deux Polices pour qu'elles puissent intervenir encore plus efficacement. Là aussi le report est très encadré : il n'est pas permanent mais se fait à la demande de ces dernières ou du bailleur, en fonction des événements. Les 92 caméras de Hauts-de-Seine Habitat sont concernées et un direct peut être demandé. Cette collaboration érige une véritable passerelle entre ces différents acteurs afin de créer un continuum de sécurité. Des négociations sont par ailleurs en cours avec les autres bailleurs sociaux présents à Suresnes pour établir des conventions similaires permettant de mutualiser les moyens mis au service de la sécurité et de la tranquillité des habitants.

✱ Vidéo-verbalisation

La Ville a décidé de la mettre en place pour une quinzaine d'infractions routières concernant des véhicules à moteur et mettant en péril la sécurité des Suresnois. Il s'agit par exemple de la circulation des deux roues sur les voies piétonnes et les trottoirs, on pense ici notamment aux livreurs à scooter, aux rodéos ou aux franchissements de stops. En revanche cela ne concernera pas les stationnements gênants. Les policiers municipaux pourront verbaliser les contrevenants dont la plaque d'immatriculation sera visible et identifiable. Ce dispositif est encadré par la législation en vigueur sur la

vidéo-verbalisation, renforcée par le décret n° 2018-795 du 17 septembre 2018 relatif à la sécurité routière. Les infractions seront conservées en respectant le délai prévu par légal (*lire ci-contre*). Les contraventions seront ensuite envoyées par La Poste.

✱ Nouveaux engins

Au niveau national, un texte réglementant la circulation des nouveaux engins de type trottinettes, vélos électriques et autres gyropodes, généralement rassemblés sous le terme générique « d'engins de déplacement personnel motorisé », a complété le code de la route existant. Leur vitesse est désormais limitée à 25 km/h et les comportements déviants de leurs usagers sont sanctionnables par des amendes pouvant aller jusqu'à 135 euros. Les utilisateurs de rollers, skateboards ou trottinettes (sans moteur) sont considérés comme des piétons et doivent rouler sur le trottoir. Les engins de déplacements électriques (trottinette électrique, hoverboard, gyropodes, monoroues) mais aussi les vélos, qu'ils soient électriques ou non, doivent circuler sur les pistes cyclables ou la chaussée.

✱ Stop aux vélos abandonnés

Des vélos abandonnés ou en stationnement hors des arceaux prévus à cet effet et/ou privés des éléments indispensables à leur utilisation normale dégradent le mobilier urbain. Les vélos épaves donnent par ailleurs une mauvaise image de la ville. Suresnes a donc décidé de les retirer de la voie publique : désormais, un agent assermenté peut constater la situation et apposer sur le cycle un autocollant indiquant sa date de passage et précisant que le propriétaire dispose d'un délai de 15 jours pour le retirer. À compter du 16e jour, le cycle est retiré de la voie publique (les agents assermentés sont habilités pour couper les antivols), et stocké pendant 30 jours par la Police municipale. Pendant cette période, le propriétaire peut le récupérer en apportant la preuve de sa propriété par tout moyen (facture, photos...). Passé ce délai, les vélos seront confiés à l'association Études et chantiers. Cette dernière déploie des chantiers d'insertion reposant sur la réparation de cycles. En parallèle, et pour faciliter le stationnement des vélos et des deux-roues motorisés, la Ville va installer 500 nouveaux arceaux. Il faut rappeler qu'il est normalement interdit d'attacher les cycles à d'autres éléments de mobilier urbain, ou encore de laisser accroché un antivol seul. Même si ici une certaine tolérance est de mise, ce n'est cependant pas une raison pour en abuser.

Graver pour identifier

Afin de faciliter l'identification de son vélo, il est possible d'avoir recours au marquage Bicycode qui consiste à graver sur le cadre des vélos un numéro unique et standardisé, référencé dans un fichier national accessible en ligne.
Un marquage qui est pris en compte par les assurances. L'objectif du dispositif est de permettre la restitution des vélos volés à leur propriétaire par les services de police ou de gendarmerie, et de lutter contre le recel et la revente illicite. Infos : bicycode.fr

« Toutes ces différentes actions sont le fruit d'un énorme travail mais ne représentent qu'une partie des efforts déployés par la Ville pour améliorer la sécurité des Suresnois et réduire la délinquance. Cette volonté s'est d'ailleurs traduite dans un premier temps par la création de la Police municipale et a mise en place progressive de la vidéo-protection. Plus récemment les agents ont été dotés de caméras-piétons fixées sur leurs gilets et qu'ils peuvent déclencher lors d'une intervention : c'est un élément qui peut rassurer la population puisque c'est aussi une forme d'auto-contrôle. Nous pouvons enfin nous appuyer sur des associations orientant les jeunes inactifs vers les structures déployées par la Ville.
Daniel Montet, adjoint au maire en charge de la Sécurité et de la Prévention »

PRÉVENTION

La Maison des aidants et Les Alizés

Chaque mois, de nombreux ateliers de bien-être et de détente sont proposés au sein des deux structures. Une adhésion annuelle d'un minimum de 15 euros est demandée pour y accéder.

Ateliers au sein de La Maison des aidants,
espace d'accueil pour les aidants familiaux : écriture, massage, shiatsu, socio-esthétique, sophrologie (en groupe ou individuel), soutien psychologique, yoga.

➜ Programme complet sur suresnes.fr rubrique « Santé, prévention ».

➜ Ateliers sur inscription au Centre médical municipal, 12 rue Carnot ou au 01 41 18 16 83

Ateliers au sein des Alizés,
accueil écoute cancer, espace d'accueil et d'écoute pour les personnes touchées par le cancer et leurs proches : activités manuelles, coiffure, danse orientale, gym douce, initiation informatique, jeux, ostéo bien-être, psycho-oncologie, réflexologie plantaire, socio-esthétique, sophrologie en groupe, sophrologie thématique, théâtre, toucher bienveillant, yoga.

➜ Programme complet sur suresnes.fr rubrique « Santé, prévention ».

➜ Ateliers sur inscription au 01 41 18 18 03

© Adobe Stock

De nouvelles consignes de tri des déchets sont mises en place afin de simplifier le geste de tri des usagers. Jusqu'ici, les Suresnois pouvaient déjà jeter dans le bac jaune :

- tous les papiers (publicités, lettres, catalogues, cahiers),
- tous les emballages cartonnés et briques alimentaires,
- tous les emballages métalliques même de petite taille (boîtes de conserve, canettes, bidons et aérosols, barquettes en aluminium mais aussi capsules de café/thé, plaquettes de médicaments vides, capsules et bouchons, opercules et couvercles...),

C'est aujourd'hui l'ensemble des emballages en matière plastique qui est concerné par le tri et peut être déposé dans le bac jaune :

- bouteilles, bidons, flacons,
- **grande nouveauté :** sachets, films, barquettes, pots, sacs, tube de dentifrice, etc.

Par ailleurs, il ne faut pas imbriquer les emballages les uns dans les autres. Il n'est pas nécessaire de les laver. Enfin, en cas de doute, il faut jeter son déchet dans le bac gris (une erreur de tri peut entraîner un refus de collecte de votre bac jaune par le prestataire afin d'éviter toute pollution de la benne).

Plus d'informations auprès du service Environnement de la Ville au 01 41 18 17 61, sur syctom-paris.fr et citeo.com.
Le guide du tri actualisé est disponible dans les accueils de la Ville

© Adobe Stock

Collecte des sapins

Le service Environnement de la Ville organise 2 nouvelles journées de collecte des sapins de Noël, les lundis 6 et 13 janvier. Ils devront être déposés sur le trottoir le dimanche au soir nus ou dans un sac biodégradable.
Renseignements au 01 41 18 17 61.

Accompagnement à la rénovation

© Adobe Stock

Un immeuble qui vieillit, ce sont des factures de chauffage qui augmentent, des risques d'inconfort en hiver comme en été et une dégradation de la valeur patrimoniale du bien. L'on peut y remédier et participer à l'urgence environnementale grâce à des travaux de rénovation énergétique. L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) de Paris Ouest La Défense est une association créée pour accompagner et conseiller de manière indépendante sur les aides, les aspects techniques, le choix et le lien avec les professionnels de la maîtrise d'œuvre. Ses conseillers sont au service de l'ensemble des copropriétés du territoire pour faciliter la préparation et la mise en œuvre des projets de rénovation. Pour mieux faire connaître sa mission, l'Alec de Paris Ouest La Défense s'est associée au programme Rénovation énergétique des copropriétés d'Île-de-France pour organiser des soirées d'information. **Programme sur parisouestladefense.fr**
Alec de Paris Ouest La Défense, 53 rue de l'Aigle à La Garenne-Colombes.
Du lundi au vendredi par téléphone ou sur rendez-vous sur place.
Tél. : 01 46 49 10 08 ; mail : contact@alecpold.org ; www.alec-pold.org.

© Adobe Stock

Seniors

Meilleurs vœux !

Les seniors suresnois, retraités de 60 ans et plus sont invités à célébrer la nouvelle année le mardi 14 janvier à partir de 14h. Un après-midi festif est en effet prévu à la salle des fêtes à l'occasion des vœux du maire. Ils seront suivis d'un goûter dansant.

Inscription obligatoire auprès de l'Animation seniors à compter du mardi 7 janvier, par téléphone au 01 41 18 18 46 ou au 12 rue de Verdun, de 13h30 à 17h.

Prévention santé

Accessible à tous les retraités suresnois, une conférence prendra pour thème « Bien chez soi » le mercredi 19 février à 14h à la résidence Terre de Seine (1 rue Salomon De Rothschild). Différentes thématiques seront abordées : économies d'énergie, conseils et astuces pour aménager les pièces de son logement, accessoires innovants qui peuvent faciliter la vie au quotidien…

Inscription indispensable à compter du 28 janvier au 01 41 18 18 46.

Roissy de l'intérieur

Embarquez pour une visite guidée de l'aéroport de Roissy-Charles De Gaulle, le jeudi 30 janvier. Avec un guide passionné d'aviation, vous pourrez, assis confortablement dans un car, découvrir les réalisations les plus récentes, les infrastructures complexes de l'aéroport et assister au pied des pistes aux décollages et atterrissages. La visite sera suivie d'une collation.

Contacter début janvier le secrétariat de l'Animation seniors au 01 41 18 18 46 pour pouvoir, procéder au calcul de son quotient familial. Il est nécessaire pour pouvoir s'inscrire à la visite sachant que les inscriptions se feront au 12 rue de Verdun le jeudi 16 janvier à partir de 10h.

Neige : le plan de la Ville

Avec 52 kilomètres de voirie, il faut s'organiser et prioriser. En cas de chutes de neige abondantes, la Ville n'effectue pas un salage préventif car ce n'est pas efficace et entame les réserves de sel. Elle mobilise ses agents (une trentaine, issus de services différents, sont notamment volontaires pour déneiger la nuit) ainsi que les agents du prestataire de nettoiement de la voie publique. Ils sont soutenus par 2 grandes saleuses et 3 petites saleuses équipées pour la plupart d'une lame chasse neige pour déneiger les voies selon un plan précis : une quinzaine d'axes principaux, où se concentre l'essentiel du trafic routier, qui desservent les axes secondaires, les accès à l'hôpital Foch, à la gare et aux stations de tramway. Pour rappel, afin de mailler le plus rapidement possible le territoire, les agents à pied déneigent un trottoir sur deux au sein d'une rue.

Pour les habitants, une distribution gratuite de sel est prévue le samedi 25 janvier de 10h à 12h au 47 rue des Bas-Rogers. Réservée aux particuliers et commerçants suresnois et limitée à 10 litres par personne. Venez avec un justificatif de domicile et muni d'un seau ou d'un sac.

© Ville de Suresnes

Les agents recenseurs (de gauche à droite) : Timothée Mariau, Myriam Perbal, Malika Laidi, Myriam Bacquet, Laurence Blanc, Andrée Talehboucht, Corinne Mellion, Marine Volpi, Sophie Véniel, Noémie Maurin-Gaisne.

Recensement 2020

un geste civique et sûr

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et dans chaque commune. À Suresnes et dans les communes de plus de 10 000 habitants, il est réalisé chaque début d'année auprès d'un échantillon de 8% des logements. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes ou encore le nombre de conseillers municipaux, le nombre de pharmacies, etc. Il est pris en compte pour ajuster l'action publique aux besoins des populations. Se faire recenser constitue donc un geste civique, utile à tous. Comme chaque année, des agents recenseurs recrutés par la Ville vont se présenter dans les foyers suresnois tirés au sort par l'Insee pour remettre à chacun les identifiants qui leur permettront de se faire recenser via Internet. En cas d'impossibilité, des questionnaires papiers leur seront remis.Le recensement en ligne repose sur un questionnaire guidé, facile à renseigner. La confidentialité est garantie. Seul l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) est autorisé à exploiter les questionnaires. Les noms et les adresses ne sont pas conservés dans les bases de données.

Plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr

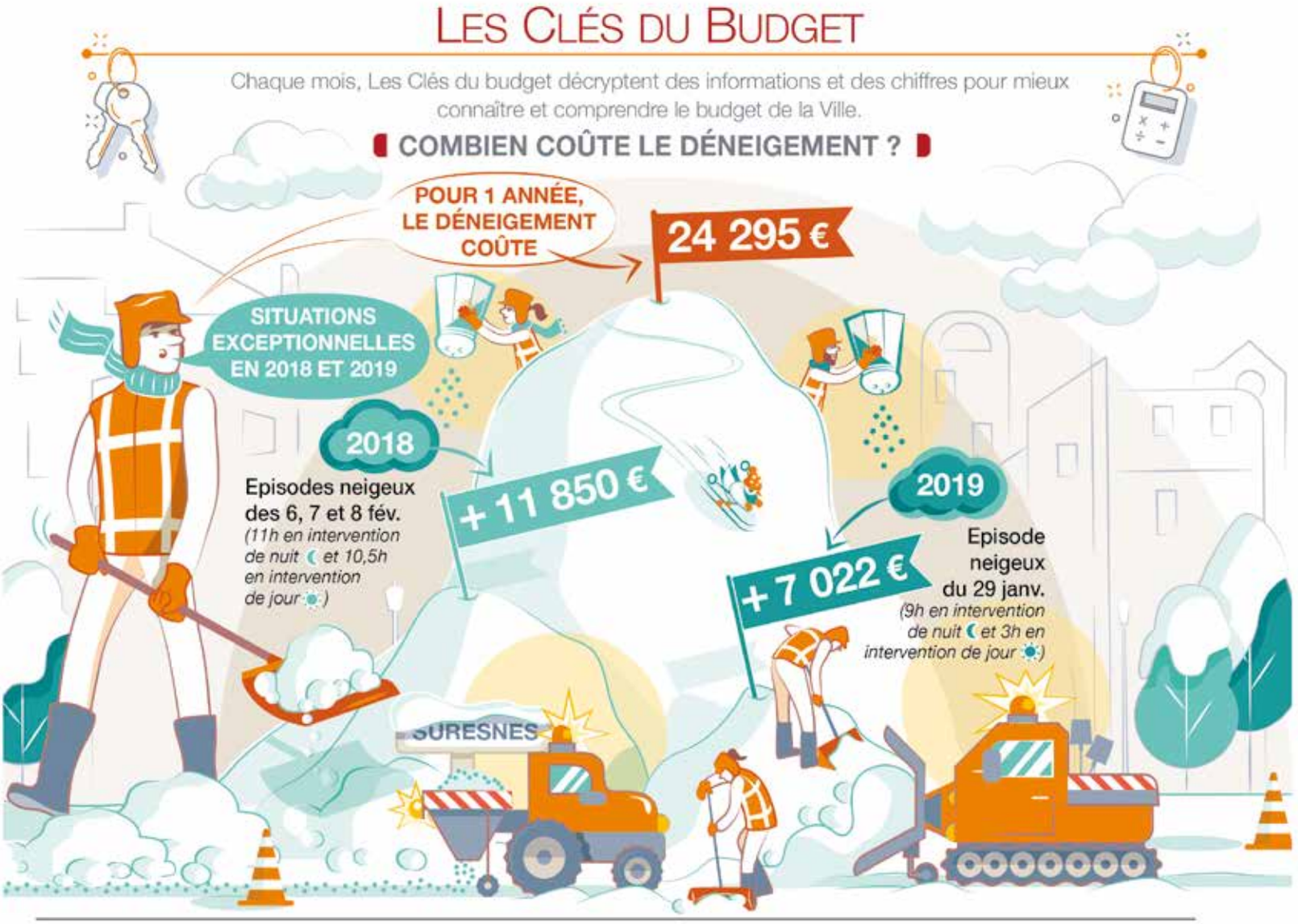

* Les prestations exceptionnelles et supplémentaires comprennent aussi la mise à disposition de l'ensemble des moyens humains et matériels du prestataire SEPUR nécessaires aux opérations de déneigement au minimum : 1 grande saleuse, 2 petites saleuses, 3 véhicules à plateaux (au total 9 agents + 1 chef d'équipe).

ROKO VOKO

AGENDA

SERVICE VIE ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

7-9 rue du Mont Valérien // **Tél. : 01 41 18 16 54**
Inscription obligatoire pour tous les ateliers.

POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Permanence pour les créateurs d'entreprise.
Accompagnement individuel sur rendez-vous. Un consultant spécialisé en création d'activité informe les personnes sur les possibilités et les aide à travailler leur projet de création (viabilité, accord avec la situation personnelle et professionnelle, capacité et compétences du porteur etc.). Cet accompagnement individuel est destiné à toute personne souhaitant se renseigner sur la création d'activité, qu'elle ait une idée précise ou non du projet dans lequel elle souhaite se lancer.
➜ **Jeudis 9, 16, 23 et 30 janvier**

Atelier « Qu'est-ce que créer ou reprendre une entreprise »
➜ **Jeudi 23 janvier de 8h30 à 12h**

POUR LES CHERCHEURS D'EMPLOI

Demande RSA en ligne.
Permanence du Service solidarités territoriales pour aider les personnes à faire leur demande RSA en ligne.
➜ **Tous les mercredis matin de 9h à midi.**

Français
➜ **Tous les mardis (7, 14, 21 et 28 janvier de 14h à 17h)**

Atelier « S'affirmer dans ses relations professionnelles ».
Comprendre les attentes et les besoins de l'entreprise, savoir se positionner en tant que professionnel par rapport à l'entreprise. S'identifier en tant que professionnel : ses compétences, ce que l'on aime faire ou pas. Mettre en place un plan d'action pour être le plus employable possible en multipliant les réussites.
➜ **Jeudi 9 janvier**

Bureautique. Word, Excel, Powerpoint. 3 groupes de niveau. Tests préalables à effectuer auprès du service Vie économique et emploi.
➜ **Du lundi 13 au vendredi 17 janvier**

Initiation à l'informatique. Un bénévole vous apprend le fonctionnement d'un ordinateur, de l'environnement Windows, la navigation sur Internet, création de boîte mail, découverte des tableurs et de la saisie sur clavier.
➜ **Jeudi 23 et 30 janvier**

L'ESPACE DES PARENTS

1 avenue d'Estournelles de Constant // **Tél. : 01 41 38 94 70**
(informations, dates, horaires, inscriptions)

ATELIERS PARENTS/ ENFANTS (0/3 ANS)

Calendrier en cours de définition, renseignements auprès de l'Espace des parents.

ATELIERS PARENTS/ ENFANTS (3/11 ANS)

Calendrier en cours de définition, renseignements auprès de l'Espace des parents.

LA PARENTHÈSE (0/6 ANS)

Dans un espace aménagé pour le jeu, enfants et parents sont accueillis pour partager un moment avec d'autres parents.

ESPACE PARENTS

Le café des parents
➜ **Vendredi 17 janvier à 10h, accès libre**

Point écoute parents
➜ **Deux permanences mensuelles**

PERMANENCES

UNAFAM. Vous êtes confrontés aux troubles psychiques d'un proche. Vous souhaitez en parler et évoquer vos difficultés.
➜ **Le 1er jeudi du mois de 15h à 18h**

POINT INFO FAMILLES

Cet accueil doit permettre aux parents d'avoir accès à l'information, de simplifier leurs démarches quotidiennes et de les orienter vers les structures adéquates. Toutes les questions de la vie quotidienne peuvent être abordées.
➜ **En accès libre le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi et jeudi de 9h à midi et de 14h à 17h, le 2e samedi du mois de 9h à midi.**

CENTRE MÉDICAL MUNICIPAL

12 rue Carnot // **Tél. : 01 85 90 79 13**

Les psys du cœur
Permanence psychologique assurée par des thérapeutes bénévoles. Anonyme et sans rendez-vous. Libre participation aux frais. Informations au 06 69 68 16 60.
➜ **Tous les samedis de 8h30 à 12h**

CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIER

Service Vie des quartiers, 2 rue du Clos des ermites // **Tél. : 01 41 18 16 77**

Verre de l'amitié du CCQ Liberté
➜ **Samedi 25 janvier de 11h à 13h, carrefour des rues Liberté-Decour-Burgod**

Verre de l'amitié du CCQ Écluse-Belvédère
➜ **Samedi 25 janvier de 15h à 17h, rond-point Pompidou**

Verre de l'amitié des CCQ Cité-jardins et Mont-Valérien
➜ **Dimanche 19 janvier de 10h30 à 12h30, halle Caron**

Verre de l'amitié du CCQ République
➜ **Samedi 1er février de 10h30 à 12h30, entrée principale du parc du Château**

AUX BONS VŒUX DE

© Carole Martin

© Tiphaine Lanvin

© Benoît Moyen

La jeunesse suresnoise est autonome, talentueuse, ambitieuse, citoyenne et engagée. La Ville accompagne ses jeunes dans leur accomplissement. TEXTES : **CÉLINE GAZAGNE, THIERRY WAGNER, STÉPHANE LEGRAS**

Ils et elles sont 12 039*. Douze mille trente neuf Suresnois ont entre 11 et 30 ans. Cela représente 25% de la population, une part imposante.

La jeunesse, dans son ensemble et dans toute sa variété, est au cœur de la vie de la cité. La Ville, à travers de nombreuses structures, et ses partenaires la placent au coeur de leurs préoccupations et lui proposent de l'information ou des outils de connaissance, de formation, de projets et de loisirs.

L'espace jeuneS est le cœur battant de ce réseau, à la fois lieu ressource, lieu de loisirs et d'animation, mais aussi lieu de retrouvailles. Il est ainsi possible de fréquenter l'endroit pour de nombreuses initiatives : se retrouver après les cours ou le weekend pour des moments de détente, se faire accompagner pour sa recherche de stage ou d'emploi, trouver les informations pratiques pour monter un projet ou pour la vie de tous les jours… L'information, l'insertion professionnelle et les loisirs sont trois thématiques qui font de L'espace jeuneS un lieu incontournable pour les jeunes de 15 à 25 ans. Dans un mois, une réplique de L'espace jeuneS ouvrira ses portes à la Cité-jardins, au sein de la maison de quartier des Sorbiers (p. 24). Quotidiennement, de nombreux autres lieux accueillent les jeunes : des espaces de Suresnes information jeunesse (SIJ), le PIJ Payret et le BIJ espace jeuneS, ainsi que les trois maisons de quartiers des Sorbiers, des Chênes et Gambetta. Ces services ont établi de très forts partenariats avec les établissements scolaires de Suresnes, renforçant ainsi leur proximité avec les jeunes Suresnois, pour mieux répondre à leurs besoins et créer les conditions de l'épanouissement des enfants et des adolescents.

En 2020, les jeunes Suresnois osent, entreprennent et réussissent que ce soit dans les domaines intellectuel, artistique, culturel, social ou sportif. Suresnes mag les a rencontrés. Découvrez leurs parcours et leurs réussites mais aussi leurs vœux pour cette nouvelle année (p. 22 à 25). Pour les accompagner dans leurs initiatives, de nombreux dispositifs sont à leur disposition, de l'apprentissage de la citoyenneté dès le collège avec le CCJ ou les « Je dis cinéma » (p. 24) à la conquête de leur autonomie grâce à l'obtention du permis AM (p. 22) en passant par la réalisation de projets solidaires avec Actif'jeunes (p. 25) ou la réussite de leur parcours solaires (p. 22). Autonome, talentueuse, ambitieuse, citoyenne et engagée, la jeunesse suresnoise est étonnante et épatante.

***Insee 2019, recensement 2016.**

LA JEUNESSE

©Carole Martin

© Ville de Suresnes

3 QUESTIONS

YOHANN CORVIS

adjoint au Maire, délégué à la Politique de la jeunesse, à l'Insertion professionnelle, et à la Mission locale

Suresnes mag : Selon vous, qu'est-ce qui caractérise la jeunesse suresnoise ?

Yohann Corvis : La jeunesse suresnoise est caractérisée par son dynamisme, sa soif de connaissances, l'envie de révolutionner le monde mais aussi l'humilité, l'ingénuité au sens propre. À mes yeux, la jeunesse représente le moteur de notre société que nous souhaitons améliorer pour les générations actuelles et futures. C'est une ressource d'une richesse exceptionnelle. Il nous faut pouvoir l'épauler, la guider, la soutenir et la nourrir afin d'assurer la transmission des valeurs auxquelles nous croyons. Pour décrire le travail mené par les acteurs jeunesse de la ville, je paraphraserais le célèbre *cogito ergo sum* de Descartes : je pense, je m'affirme, je transmets, donc je suis.

Et ce qui caractérise l'action de la Ville à leur intention ?

Y.C. : Elle est clairement définie par le dynamisme et l'innovation d'un travail multi-partenarial portés par le Service Jeunesse animation avec comme seule finalité, de conduire les jeunes vers l'autonomie. De Suresnes animation à Suresnes information jeunesse, en passant par le Conseil communal de la jeunesse (CCJ) ou encore la Mission locale, cela constitue un maillage qui permet de toucher un jeune individuellement ou collectivement autour de méthodologie de projets, d'actions ludiques et culturelles, de réflexions, favorisant ainsi leur ouverture d'esprit et développant un regard bienveillant sur le monde et vers les autres.

Quels sont les actions plébiscitées par les jeunes qui vous tiennent à cœur ?

Y.C. : Je suis particulièrement fier de nombreux projets mis en œuvre. De façon non exhaustive : la mise en place de la carte jeuneS, l'évolution de la soirée des bacheliers en soirée des lauréats récompensant l'ensemble des diplômés suresnois, la création de l'évènement Déclic numérique, la mise en place des concours d'éloquence et de nouvelles, et celle de Suresnes a du talent en lien avec le Lions Club de Suresnes. Enfin, je citerai le développement du dispositif Actif'jeunes et du permis deux roues. Le nouvel Espace jeuneS de plus de 200 m^2 au cœur de la Cité-jardins qui sera inauguré le 1er février, est véritablement la résultante du travail mené par les équipes de l'Espace jeuneS du centre-ville.

En 2020, la jeunesse à

AUTONOME

La jeunesse est une période charnière, celle du passage de l'enfance au monde adulte. Synonyme d'émancipation et d'indépendance, le permis AM, plus souvent baptisé « permis scooter », permet, dès 14 ans de conduire un véhicule à deux ou quatre roues. Un sentiment de liberté que la Ville souhaite associer à celui de responsabilité et de sécurité car les victimes d'accidents de la route, notamment à deux roues, sont majoritairement des 14-18 ans. Chaque année, la Ville permet à 48 jeunes suresnois de consacrer une semaine de vacances à l'obtention de leur permis AM, pour 10 euros.

La session de formation organisée en lien avec Suresnes Animation mobilise des partenaires nouveaux tous les ans : polices nationale et municipale, Protection civile, RATP… L'indépendance est une chose. L'autonomie en est une autre. Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) constitue une qualification permettant de devenir animateur rémunéré au sein des centres de loisirs et de centres de vacances pour enfants et adolescents. Avec « Objectif BAFA », la ville permet chaque année à 25 jeunes Suresnois âgés de 17 à 25 ans de se former en prenant en charge une partie du coût de la formation générale (8 jours en internat) et le stage pratique au sein d'une structure d'animation de Suresnes. Autre activité rémunératrice quand on est encore scolarisé : le baby-sitting. Le Relais baby-sitting du Bureau information jeunesse (BIJ) met en relation les parents cherchant quelqu'un pour récupérer leurs enfants à la sortie de l'école ou les garder un soir, avec les étudiants et lycéens désirant faire du baby-sitting quelques soirs par semaine ou ponctuellement le week-end. Deux fois par an, des rencontres parents babysitters et aidants aux devoirs sont également organisées à la salle des fêtes.

Cyrine, **17 ans, en Terminale S au lycée Paul Langevin**

« Je vais chercher deux enfants à l'école maternelle quatre fois deux heures par semaine. J'ai pu faire la connaissance des parents grâce aux rencontres parents-baby sitters du relais baby-sitting du BIJ à la salle des fêtes. C'est plus rassurant que sur Internet. Cela confère une petite indépendance financière par rapport aux parents et permet de mesurer la vraie valeur de l'argent, quand on le gagne soi-même en travaillant. »

© DR

VŒUX

« Quand on est jeune, on est un peu perdu au niveau de notre orientation et de notre identité. Je nous souhaite à tous de nous trouver et surtout de trouver notre vocation. »

TALENTUEUSE

Suresnes a du talent… et sa jeunesse particulièrement. Depuis 2015, l'événement du même nom initié par l'espace jeuneS met en valeur les talents des jeunes Suresnois à l'occasion d'un événement calqué sur l'émission « La France a un incroyable talent ». Ils ont entre 10 et 25 ans, sont danseur, imitateur, comique, magicien, chanteur ou tout simplement proposent un numéro unique, époustouflant, amusant ou étonnant. Mais les talents peuvent aussi se cultiver dans des domaines moins spectaculaires qui sculptent tout autant les contours d'une personnalité pour devenir des atouts dans la vie professionnelle et la vie tout court. Ainsi le concours d'éloquence, art de s'exprimer, d'émouvoir et convaincre avec aisance et élégance, organisé par l'espace jeuneS, SIJ et le Lions Club en partenariat avec les établissements scolaires de Suresnes. Une occasion pour les jeunes de 12 à 25 ans de travailler et réfléchir autour d'un thème, seul ou en groupe, et de s'essayer à l'art de persuader tout en éprouvant sa diction et son courage de partager ses réflexions en public (5 mn maximum). Pour ceux qui préfèrent exercer leur plume, le conseil communal de la jeunesse (CCJ) a créé le Concours de nouvelles pour accompagner les jeunes Suresnois de 11 à 17 ans vers l'expression littéraire et mettre en valeur le monde du livre auprès des jeunes. Le nombre de participants et le niveau augmentent d'année en année. Tout comme ceux des jeunes musiciens et groupes qui fréquentent le Zik Studio de l'espace jeuneS, permettant de répéter dans des conditions de qualité et de participer à des ateliers et cours musicaux.

Lisa-Marie, 18 ans, en terminale ES au lycée Paul Langevin

« J'étais de nature réservée et timide, terrorisée à l'idée de devoir parler en public. C'est l'équipe de l'Espace jeuneS qui m'a incitée à participer au concours d'éloquence l'an dernier. J'ai fait partie des lauréats l'année suivante. J'ai adoré le faire. Même si on n'ose pas, il faut se lancer, parce que ça peut être vraiment bénéfique pour tout. Avant, j'étais celle qui ne voulait jamais parler et maintenant ce sont les autres qui me demandent de parler à leur place. »

© WWWWWWWWWW

VŒUX

« Afin de passer une belle et bonne année 2020, je souhaite à la jeunesse de Suresnes de ne pas avoir peur de faire ce que l'on aime, de se lancer, d'entreprendre tout ce que l'on veut pour garder le sourire, également une belle réussite scolaire et le métier que les jeunes veulent obtenir, mais surtout D'OSER, de RÊVER, un TRAVAIL qui motive !»

Suresnes est…

AMBITIEUSE

En matière de formation, d'éducation et d'orientation, les jeunes Suresnois peuvent compter sur le dispositif « Construire son parcours de formation » mis en place par Suresnes information jeunesse (SIJ) pour les accompagner dans leur découverte concrète des métiers et leur recherche de formation. Le forum des formations technologiques et professionnelles s'inscrit dans ce cadre. Tout au long de l'année, des visites d'entreprises sont proposées par groupes aux collégiens de 4e des trois collèges de Suresnes. Elles permettent de rencontrer des professionnels qui peuvent leur parler concrètement de leur métier et ainsi de se construire une idée plus juste des réalités de chaque univers professionnel. Une aide précieuse pour les aider à s'orienter et à trouver la formation la plus adaptée à leurs souhaits et à leurs compétences, et aussi pour cibler utilement leurs recherches de stages avec le soutien du Bureau information jeunesse (BIJ) et du PIJ (Point information jeunesse).

Logan, 16 ans, en 3e au collège Henri Sellier

« Je m'intéresse beaucoup à l'audiovisuel et je voulais faire mon stage de 3e à France Télévisions, pour voir. Mirona du BIJ m'a aidé à affiner et améliorer pendant 4 heures ma lettre de motivation et mon CV pour le contact qu'elle a à France Télévisions. J'ai été retenu pour un stage d'une semaine extraordinaire en décembre grâce à l'aide du BIJ. Ils sont littéralement adorables. J'ai trouvé cet endroit génial. »

À France Télévisions avec Marie-Sophie Lacarrau, journaliste et présentatrice du JT de France 3.

© DR

VŒUX

« Je souhaite à tous les jeunes de 3e de pouvoir faire un stage en 2020 aussi formidable et éclairant que celui que j'ai pu faire à France Télévisions grâce au Bureau information jeunesse. »

Marie-France Couriol,
principale du collège Henri Sellier

« Nous faisons énormément de choses autour de la citoyenneté, il est donc impossible de tout citer. Le conseil de la vie collégienne recense les besoins des élèves, et par exemple organise des actions autour de thématiques variés. Nous mettons en place des murs d'expression, la journée de l'élégance, avec un concours de la meilleure tenue, la journée du déguisement ou la semaine de la persévérance scolaire. La caravane de la sécurité routière les sensibilise au respect du code de la route et leur permet d'obtenir les Attestations scolaires de sécurité routière, des diplômes qui leur seront utiles au moment de préparer leur permis de conduire. Nos élèves participent au rallye des mixités des métiers pour faire évoluer leur regard : une fille peut être mécanicienne, physicienne et un homme sage-femme ! Nous nous sommes engagés dans le concours Clemenceau qui permet un rapprochement artistique entre les jeunes et la Police. Nous menons en lien avec le service Jeunesse animation Prévention santé et la Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit une action pour prévenir le harcèlement et valoriser l'estime de soi. Nous organisons la formation de nos délégués et développons avec des acteurs en lien avec la jeunesse, des ateliers pour déconstruire les mécanismes discriminatoires. Enfin nous participons au dispositif Construire son parcours de formation avec Suresnes information jeunesse qui comporte plusieurs volets : l'atelier « facili'stage » pour aider les élèves dans leur recherche de stage, des visites d'entreprises (France télévisions, La Seine musicale) et la participation au Forum des formations générales professionnelles et technologiques organisé par le lycée Blériot à destination des élèves de 4e et 3e. »

© Carole Martin

Final du rallye des mixités des métiers.

Le nouvel espace jeuneS est installé dans une extension de la Maison de quartier des Sorbiers (projection d'architecte).

Espace jeuneS, adresse bis

Il sera inauguré le samedi 1er février et ouvrira au public dès le mardi suivant. Le nouvel espace jeuneS de la Ville est né du succès du premier qui est implanté en centre-ville. Une naissance qui profite de la restructuration de la maison de quartier des Sorbiers puisque c'est là qu'il a été aménagé, au cœur de la Cité-jardins, un quartier jeune. Comme dans l'équipement du centre-ville, il répondra aux demandes des jeunes en termes de loisirs d'une part, mais aussi d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle puisqu'on y retrouvera des permanences de Suresnes information jeunesse et de la Mission locale. Les partenaires s'associent pour apporter une réponse globale aux besoins des jeunes.

L'espace de 200 m² a été construit sur l'ancienne terrasse de la Maison de quartier mais disposera de sa propre entrée. Une pergola de 50 m² a été conservée, elle comprendra des bacs pour apporter un peu de verdure et surtout développer un partenariat entre les jeunes et l'association Une seconde nature en ville, qui gère les jardins partagés.

L'espace jeuneS du haut de Suresnes, 5 allée des Platanes, inauguration le samedi 1er février à 15h, ouverture au public à partir du mardi 4 février, du mardi au samedi de 15h à 19h.

SIJ a 20 ans

Depuis sa création en l'an 2000, Suresnes information jeunesse accueille les jeunes Suresnois et les informe dans tous les domaines qui les intéressent : les études et les formations, les métiers, l'emploi, les jobs et les stages, leurs droits, le logement, la santé, mais aussi la culture, les loisirs, les vacances, les sports, etc.

CITOYENNE

Être citoyen, cela s'apprend et passe aussi par des engagements concrets. Ainsi le Conseil communal de la jeunesse (CCJ) qui comprend 70 membres de 10 à 25 ans permet-il à ces derniers de faire bouger la ville, de mener de multiples projets ludiques ou civiques. Récemment, ils ont par exemple mené une grande campagne de promotion du don du sang, saluée d'ailleurs par l'Établissement français du sang, réuni 300 euros lors d'une collecte en collaboration avec l'Unicef ou organisé des Olympiades et Jeux en folie. À noter que le CCJ est organisé en cinq commissions : sport santé et prévention; humanitaire et solidarité, communication, environnement et citoyenneté, art et culture.

La citoyenneté peut aussi passer par l'éducation à l'image, cette fois avec le dispositif « Je dis du cinéma », proposé par le cinéma Le Capitole et L'espace jeuneS aux élèves de 4e et 3e des collèges de la ville. Ici, les collégiens vont voir trois films dans l'année, comme pour « Collège au cinéma ». Subtilité : une des classes le fait avant les autres, travaille sur l'œuvre en cours, par exemple avec le directeur du cinéma, et va ensuite présenter le film et animer un débat devant 220 collégiens, au Capitole. Outre les aspects citoyen, culturel et artistique, « Je dis du cinéma » permet de favoriser la prise de parole en public et de développer la réflexion critique.

Joséphine, 14 ans, élève en 3e au collège Jean Macé et membre de la commission Communication du Conseil communal de la jeunesse

« Je désirais faire quelque chose au sein de la ville et notamment pour que les jeunes puissent avoir des activités ensemble, qu'on ne les fasse plus chacun dans notre coin. Cette année nous souhaitons créer un blog ou une chaîne Youtube qui rendrait compte de nos visites, par exemple du Mémorial du Mont-Valérien. On y retrouverait des interviews des personnes que l'on rencontre, comme des professeurs ou des spécialistes. »

VŒUX

« Je souhaite que nos projets puissent aboutir, que la vie des jeunes Suresnois soit meilleure et qu'il y ait davantage d'entraide entre eux. »

Réunion plénière du CCJ, à l'hôtel de ville, le 10 décembre.

© Mathilde Gardel

Projections de films réalisés avec le concours d'Actif' jeunes, le 12 décembre au Capitole.

© Benoît Moyen

ENGAGÉE

Si jeunesse rime avec idéalisme, cet idéalisme va, lui, de pair avec pragmatisme. Les jeunes sont idéalistes, certes, mais surtout soucieux d'agir efficacement. D'après l'Observatoire des jeunes et de l'engagement (enquête d'avril 2018 auprès de 15-30 ans), pour 68% d'entre eux, ces aspirations se concrétisent (au sein d'une organisation ou d'une association) dans les secteurs du social, de l'environnement et de l'aide internationale.

Outre le fait de se mettre au service d'une cause, de réaliser un projet et d'en tirer une satisfaction personnelle, le sentiment « d'avoir bien fait » et d'être utile, ces expériences permettent à certains jeunes de reprendre confiance en eux mais aussi de faire leurs preuves et d'étoffer leur parcours et leur curriculum vitae. Les compétences et aptitudes acquises au cours de ces expériences (prise de responsabilités, communication, travail d'équipe, capacité à concevoir et à réaliser un projet) sont appréciées dans de nombreuses formations et entreprises.

À Suresnes, Actif'jeunes est un dispositif local d'aide aux projets des jeunes, accessible à tous les Suresnois âgés de 15 à 25 ans. Mis en place par Suresnes information jeunesse (SIJ), Actif'jeunes peut donner lieu à l'obtention d'une bourse dans le cadre d'un projet solidaire mais permet avant tout de bénéficier d'une aide technique et méthodologique, d'une mise en relation facilitée avec des partenaires locaux, d'un appui dans la recherche de financement, d'un soutien pour la valorisation sur le territoire, etc.

LES DATES À RETENIR

Objectif BAFA

Dossier d'inscription disponible dès la mi-janvier.

➜ **Mercredi 5 février à 19h :** réunion d'information à L'espace jeuneS Cité-jardins, Maison de quartier des Sorbiers, 5 allée des Platanes.

➜ **Jeudi 12 mars à 18h :** date limite de dépôt des dossiers de candidature à L'espace jeuneS

Déclic numérique

➜ **Du 25 février au 7 mars :** actions de sensibilisation autour des écrans et du numérique, à destination de la petite enfance et de la jeunesse.

Concours d'éloquence

➜ **28 avril-30 mai :** les sélections sont organisées pour chaque établissement scolaire. Les lauréats de ce concours sont déterminés parmi eux et les candidats libres.

➜ **29 mai :** soirée de gala

CARNET D'ADRESSES

- Espace jeuneS
6 allée des Maraîchers
Tél. : 01 41 18 15 25
- Maison de quartier des Sorbiers
5 allée des Platanes
Tél. : 01 45 06 64 51
- Maison de quartier Gambetta
27 rue Gambetta
Tél. : 01 42 04 20 96
- Maison de quartier des Chênes
5 rue L.R. Nougier
Tél. : 01 42 04 75 56
- BIJ Espace jeuneS (Bureau information jeunesse)
6 allée des Maraîchers
Tél. : 01 47 72 35 73. bij@sij.asso.fr
- Point information jeunesse (PIJ) Payret
13 rue Payret Dortail
Tél. : 01 45 06 41 38. pijpayret@sij.asso.fr
- Suresnes information jeunesse
www.sij.asso.fr

© Adobe Stock

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA JEUWNESSE

Les membres du CCJ présents dans l'hémicycle :
1 Ninon Collin. **2** Jean Guillou. **3** Dado Gackou. **4** Camélya Aboughali-Bahhar. **5** Emelyne Louvet. **6** Juliette Bellenguez. **7** Anaëlle Virsube. **8** Louise Charvin. **9** Cloé Godard. **10** Anna Coudray. **11** Zacharie Hacene. **12** Marie Bensemhoun. **13** Romaric Bassin. **14** Valentin Chapeleau. **15** Matthieu De Ricaud. **16** Margaux Palayret. **17** Cléophée Duthel. **18** Ewan Bazile. **19** Jana Voeltzel-Guilhem. **20** Jeanne Lacheny. **21** Christine Ebolle Sosso. **22** Lina Ben Ahmed. **23** Quentin Henri. **24** Victor Kurkdjian. **25** Timothé Neselrade. **26** Léna Berkaine. **27** Sarah Chamouard. **28** Arno Epstein. **29** Joséphine Betrema-Hoo. **30** Yasmine Mahha. **31** Lisa-Marie Bonnefoy. **32** Alexandre Ricoul. **33** Clémence Bertho. **34** Axel Smith. **35** Célia Tidjani.

Le Conseil communal de la jeunesse (CCJ) réunit des jeunes Suresnois qui ont entre 11 et 25 ans. Élus chaque année dans les établissements scolaires de la Ville, ils imaginent et mettent en place des projets pour la ville, améliorer le quotidien des jeunes ou porter des actions citoyennes et solidaires. Faire partie du CCJ permet de se faire entendre et donne des moyens pour agir sur le territoire de la commune. C'est également une excellente occasion de découvrir les institutions. Le CCJ est à l'origine de très nombreuses actions et événements : collectes pour les Restos du cœur, des collectes de sang à la salle des fêtes (en partenariat avec l'Établissement français du sang), Jeux en folie, participation au Téléthon et à de très nombreuses actions organisées par les services de la Ville. Ses membres sont présents aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Chaque année, peu après leur élection, les membres se réunissent lors d'un séminaire, rendez-vous incontournable durant lequel les jeunes décident des projets qu'ils réaliseront et à laquelle des 5 commissions ils seront rattachés : Sport, Santé et Prévention, Humanitaire et Solidarité, Communication, Environnement et Citoyenneté, Art et Culture. Le 10 décembre dernier, le CCJ a tenu sa première réunion plénière de l'année à l'hôtel de ville. Ils ont pu présenter leurs projets au maire et aux élus.

36 Violette Bourgogne. **37** Augustin Rallier Du Baty. **38** Shanaëlle Coornaden **39** Amandine Sot. **40** Flavien Carsuzaa. **41** Jihane Guediri. **42** Chanie Mamadou. **43** Bastien Imbert. **44** Alexandre La Motte. **45** Sarah Leborgne-Pierrard. **46** Clémence Bertho. **47** Hanna Ben Abdallah. **48** Sarah Drouet.

Selma Chortanin, Ilias Bel Moudden, Hanna Ben Abdallah, Toméo Bouquin, Nina Bugnot-Appino, Eline De Paris, César Delasalle, Sarah Drouet, Aurélien Goursolas, Gabin Lê, Sarah Le Borgne Pierrard, Abygaelle Mattox, Clémence Penot, Elisa Kieger, Lisa Sanchez, Aya Elqadi, Lucien El Samra et Noah Dour Marchand n'ont pas pu être photographiés.

Rencontre

Laurent Rabès, un nouveau principal au collège Jean Macé

D'emblée, Laurent Rabès s'est attaché au collège Jean Macé qui l'accueille depuis septembre : *« C'est un collège calme et agréable, où les élèves sont gentils. Les équipes - enseignants, direction et vie scolaire - sont très professionnelles et entretiennent un climat serein »*. Cerise sur le gâteau, le nouveau principal a été séduit par l'architecture du lieu, mélange réussi d'ancien et de récent. À la tête *« d'un établissement qui ne connaît pas de souci »*, il souhaite entretenir cette ambiance de travail pour celles et ceux qu'il côtoie quotidiennement : *« mon rôle consiste à tout mettre en œuvre pour que les élèves et les personnels se sentent bien. »*

Laurent Rabès s'attachera donc à prendre soin de l'estime de soi des collégiens, *« c'est un facteur de réussite »*, à lutter contre les discriminations et à étendre, en partenariat notamment avec Suresnes information jeunesse (SIJ), les actions de prévention en matière de harcèlement et d'usages d'Internet.

Si la fonction de principal fait de lui l'interlocuteur pour tous les sujets, un acteur multitâches aux journées studieuses, Laurent Rabès a des *« projets plein la tête »*. Il espère rapidement pouvoir créer un projet avec les éco-délégués du collège et nouer de nouveaux partenariats, à l'image de ceux existant avec le MUS ou le théâtre Jean Vilar.

Dynamisme et ouverture, bienveillance et fermeté, c'est tout naturellement que Laurent Rabès s'inscrit *« dans la continuité »*, faisant ainsi référence à Yveline Diallo qui occupait le fauteuil de principale jusqu'en juin dernier. Une collègue avec qui il a pris largement le temps d'échanger : elle vient de prendre la direction d'un collège d'Asnières où officiait auparavant un certain Laurent Rabès. **C.G.**

© DR

Interactivité

L'hôpital Foch joue la carte de l'expérience patient

© DR

Toujours en quête d'amélioration, l'hôpital Foch de Suresnes se lance depuis quelques mois dans l'expérience patient. *« La durée moyenne d'un séjour à Foch est de quatre jours et demi,* explique Hélène Decis-Lartigau, responsable de l'expérience patient. *Nous considérons donc que l'hôpital est aussi un lieu de vie et notre rôle est de travailler sur cette dimension-là »*.

L'expérience patient s'intéresse à tous les aspects du parcours à l'hôpital : de l'accueil à l'accès à l'information en passant par la qualité de la literie ou des repas et même les loisirs. : *« Beaucoup de patients disent s'ennuyer »*, confie Hélène Decis-Lartigau. Les premières réalisations se sont donc attachées à renforcer la convivialité et à proposer des opportunités de se changer les idées : créations de six bibliothèques, présentation de l'exposition du MUS sur les 90 ans de la Fondation Foch, concert de Noël du conservatoire de Suresnes à l'hôpital.

Supplément d'âme

Des patients ont aussi été invités à tester le futur site Internet. *« Il s'agit de travailler avec le patient, recueillir son expérience, et même, utiliser ses compétences, car le patient est riche de son expertise et fort d'un regard qui nous aide à être plus efficaces, plus justes, à éviter certaines erreurs »,* estime-t-elle. Et pour aller plus loin, l'hôpital Foch a aussi innové dans sa façon de préparer le patient qui va être opéré. *« Par exemple, nous avons réalisé des podcasts dans lesquels le médecin expose au futur opéré le déroulement de l'opération et les suites post-opératoires. Nous espérons pouvoir développer ces outils de pédagogie interactive. »*

Hélène Decis-Lartigau est soutenue par la direction de la Communication et de l'expérience patient et sa directrice, Valérie Moulins, et son équipe compte trois bénévoles. Leur premier outil, c'est un questionnaire de la Haute autorité de Santé, mais elles vont plus loin et passent du temps avec les patients, qui sont aussi invités à rencontrer l'équipe au living lab, un espace de rencontre et d'échanges dont la porte est presque toujours ouverte à tous, soignés et soignants. Ces derniers ne sont pas les oubliés de l'expérience patient : ils sont consultés au même titre que les patients et directement associés à la démarche. *« Si l'objectif de l'expérience patient est d'améliorer l'hôpital,* conclut Hélène-Decis Lartigau, *elle a déjà pour effet d'apporter un supplément d'âme, une plus forte hospitalité »*. **C.G.**

© Adobe Stock

Éducation

Montessori, le plaisir d'apprendre

Début 2020, la ville de Suresnes accueillera deux nouvelles écoles privées hors contrat estampillées Montessori. Quels sont les grands principes de cette méthode pédagogique mondialement connue et très en vogue actuellement ? Texte : **Sabine Cadéus**

* Le B.A.-BA de Montessori

Théorisée en 1899 par Maria Montessori, médecin et défenseuse des droits de l'enfant, cette pédagogie s'appuie sur plusieurs périodes « sensibles », situées entre 0 et 6 ans : le développement du langage, la motricité, l'ordre, le raffinement sensoriel, le comportement social et l'appréhension des petits objets. Afin de les développer, elle met en place des activités concrètes et familières avec un matériel spécifique : des lettres rugueuses pour l'apprentissage de la lecture et une boîte à fuseaux pour les mathématiques - manière originale de rendre palpable les éléments de pensée abstraite. En 2019, l'école Montessori se cale sur le rythme et les attraits de l'enfant : il va de manière autonome vers le matériel qu'il choisit pour apprendre, pendant que l'éducateur (équivalent de l'enseignant) exerce une influence discrète en veillant à ce qu'il valide chaque activité, elle-même directement associée à une compétence requise dans le programme de l'Éducation nationale. En moyenne, on compte un éducateur pour 12 élèves. *« Cette pédagogie fondée sur la liberté, le jeu et le plaisir encourage des élèves confiants et ouverts »,* précise Karine Mc Veigh, de l'école de l'optimisme, une des deux écoles estampillées Montessori qui ouvriront en 2020. Les classes Montessori font évoluer des élèves d'âges différents au sein du même espace, favorisant ainsi les échanges et l'émulation. Autre point important contribuant à la popularité de l'approche : l'apprentissage de l'anglais a lieu dès la maternelle.

* L'école de l'optimisme

2 rue Émilien Colin, Tél. : 01 75 84 56 59, ecole-de-loptimisme.fr

Cette école Montessori bilingue, ouvrira ses portes rue Emilien Colin en février. On y enseigne l'optimisme dès la petite enfance, notamment par le biais de la méthode éducative Montessori qui repose sur la personnalité de chaque enfant. Cette école est l'aboutissement du travail acharné de quatre passionnés, comme Guillaume Gros-Dubois anciennement dans le commerce, directeur de l'établissement : *« Notre école s'inscrit dans une démarche globale liée à la psychologie positive ; qui n'a rien à voir avec la méthode Coué »*. L'école est aussi chapeautée par Karine Mc Veigh, directrice pédagogique et enseignante bilingue anglais, passée par le Ghana et la Russie après une formation au Montessori Centre International de Londres. En plus de l'accueil des élèves de 3 à 11 ans, plusieurs formations pour adultes sont proposées les soirs et week-ends.

* L'école Montessori internationale

16 rue Édouard Nieuport, Tél. : 06 64 35 83 99, montessori-suresnes.com

Après une carrière dans le privé, Delphine Martinie a fondé en 2016 l'école Montessori de Neuilly. En janvier, elle en ouvre une seconde à Suresnes, rue Édouard Nieuport, avec une première classe de 25 places pour les 2-4 ans. L'école sera ouverte le mercredi aux écoliers Suresnois scolarisés ailleurs, pour des activités (anglais, peinture, yoga...) car *« il est fondamental qu'une école se vive dans sa communauté, dans son quartier »*. Passée par une maternelle Montessori en Californie avant de suivre une scolarité « classique », Delphine Martinie a eu son bac à Suresnes, enchaîné prépa HEC, école de commerce et MBA au Canada. Elle est aujourd'hui vice-présidente suppléante de l'Association Montessori France et présidente de la Commission charte des écoles Montessori.

4 conseils pour du « Montessori » maison

1 - User de paroles d'encouragement surtout lorsque l'enfant a des difficultés à accomplir une tâche.

2 - Laisser libre cours à l'autonomie en anticipant les choses : par exemple, le réveiller plus tôt afin qu'il puisse s'habiller seul ou prendre le temps de le laisser débarrasser la table (en intervenant le moins possible).

3 - Mener l'enfant à mettre des mots sur ses réactions, pour plus de stabilité émotionnelle.

4 - Le stimuler un maximum par le biais de sorties en nature (balade en forêt) ou sorties culturelles.

Association Liberté Mont-Valérien

Suresnes dans l'œil des étudiants en environnement

© Yazid Menour

Depuis plusieurs semaines, et jusqu'en février 2020, 25 étudiants de l'Institut Supérieur de l'Environnement (ISE) de Versailles mènent des études de terrain à Suresnes, qui profiteront à l'avancement des projets d'initiative citoyenne gérés par les associations Liberté Mont-Valérien et Cyclonade, tout en consolidant leur formation théorique. À Suresnes, ils bénéficient d'un terrain d'action et de projets concrets au sein de l'association ÉcoQuartier Liberté Mont-Valérien de Suresnes.

Les étudiants rencontrent de nombreux acteurs locaux tels que des élus, des employés de la mairie, des institutions comme les bailleurs sociaux, des entreprises, des associations et surtout des Suresnois. Les projets retenus pour cette collaboration sont l'accompagnement des locataires de la résidence des Chênes pour la mise en place d'un composteur collectif, la promotion des déplacements doux (le vélo), la faisabilité d'un marché fermier, la cartographie des pratiques écologiques dans les écoles, la limitation de la pollution lumineuse. L'ISE est la première école de management de l'Environnement et du développement durable. Elle propose des formations de Bac+2 à Bac+5 avec des titres certifiés permettant aux étudiants de devenir des managers, en France et à l'international dans toutes les entreprises qui ont des besoins croissants dans le secteur de l'environnement et du développement durable.

libertemontvalerien.org/

© Adobe Stock

Baccalauréat

Option musique, le Conservatoire aide les lycéens

Vous êtes en terminale et vous suivez l'option musique que vous présenterez au baccalauréat 2020 ? Le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Suresnes vous lance une invitation exceptionnelle à ne pas manquer. Les 25 janvier, 29 février et 28 mars, le conservatoire propose une présentation des œuvres imposées. Cet exposé sera présenté par Gérard Boulanger, ancien soliste à l'Orchestre philharmonique de Radio France et professeur de didactique au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Samedis 25 janvier, 29 février et 28 mars de 14h à 16h, au Conservatoire, 1 place du Puits d'Amour. Entrée libre et gratuite sur inscription au 01 47 72 58 61.

Made in 92

La Bière Mont-Valérien 92 dévoile sa version ambrée

Fort du succès rencontré par la Bière Mont-Valérien 92, conçue dans la tradition des bières d'abbaye, Tristan de La Fonchais développe une gamme en proposant sa bière ambrée. Pas moins de six malts, deux houblons et deux levures intègrent cette recette pour offrir au consommateur un résultat tout en nuances. Ses arômes sont complexes, torréfiés, légèrement chocolatés, marqués aussi par d'intenses notes florales qui confèrent à la structure fraîcheur et légèreté. Cette bière qui présente un degré d'alcool modéré pourrait même accompagner certains desserts. Cette nouvelle recette a été brassée en partenariat avec la Brasserie Petite-Couronne de Colombes, rapprochant ainsi la fabrication de Suresnes, la commune du mont Valérien, mais surtout, la brasserie est alimentée par les réserves d'eau du mont Valérien.

bieremontvalerien.com et Facebook : biere92

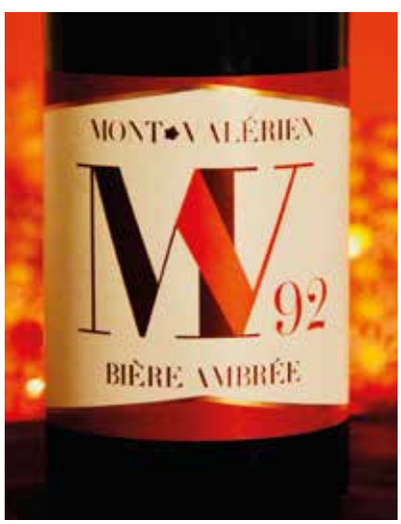

© DR

À consommer avec modération.

Séjours jumelage 2020, c'est parti !

Vous avez entre 14 et 16 ans en 2020, Suresnes vous offre la possibilité de partir à la découverte de ses villes jumelles : Hann. Münden en Allemagne du 2 au 9 août, Kragujevac en Serbie du 16 au 23 août et Colmenar Viejo en Espagne du 16 au 23 août. Les séjours prévus à Villach en Autriche et à Holon en Israël sont complets. La participation aux frais de séjour est définie en fonction du niveau de ressources de la famille et de son quotient familial (à faire établir préalablement au centre administratif, 7/9 rue du Mont-Valérien). **Inscription dès maintenant, sur rendez-vous pour le dépôt du dossier auprès du service Jumelage, Tél. : 01 41 18 15 10 et par mail : jumelage@ville-suresnes.fr**

Ils font SURESNES

LAURENT ABÉCASSIS
Ses ambitions pour Langevin

Le nouveau proviseur veut notamment développer l'offre de formation et les spécialités. Texte : **Thierry Wagner.** Photo : **Marine Volpi**

C'est un proviseur d'expérience qui a succédé à Julie Clot-Ourghanlian au lycée d'enseignement général et technologique de Suresnes en septembre dernier. Pourtant rien ne prédestinait ce Parisien pure souche à une carrière dans l'éducation nationale. *« J'ai fait des études de biotechnologies avant de travailler dans l'agriculture, l'agroalimentaire et l'assurance qualité, les normes et les labels »,* raconte Laurent Abécassis. Au cours d'une période d'inactivité, il s'intéresse à l'enseignement, passe les concours et prend, à 26 ans, ses premiers postes de professeur de biologie-géologie (SVT) en collège et en lycée. En 2000, il rejoint l'IUFM et l'université de Cergy-Pontoise où il prépare les étudiants aux concours de l'enseignement et enseigne la didactique des sciences. En 2004, il réussit le concours de personnel de direction et débute une nouvelle carrière dans des établissements scolaires des Hauts-de-Seine : d'abord à Nanterre, puis Puteaux, Colombes et, aujourd'hui, Suresnes. *« Je connaissais déjà ce lycée et ses anciens proviseurs. Nous nous y rencontrions régulièrement pour des réunions. J'ai été candidat dès que j'ai appris que le poste à Langevin allait se libérer »,* confie-t-il. Et cet adepte de la course de fond (marathon) qui se déplace à moto arrive à Suresnes avec un enthousiasme communicatif et des projets plein la tête. Avis aux élèves : il va leur falloir du souffle pour suivre ce proviseur qui s'annonce *« très attaché au respect, à la discipline, au travail et… au sport »*.

Un corps professoral exigeant

« J'ai trouvé ici 115 professeurs extrêmement exigeants, bienveillants et attentifs à la réussite de leurs élèves. Près de la moitié sont agrégés. Plusieurs enseignent aussi en prépa, à Sciences Po ou à l'université. C'est important d'avoir un pied dans le supérieur pour pouvoir préparer les élèves au mieux et les conseiller utilement pour ParcourSup » se réjouit-il. L'établissement classé monument historique, construit en 1927, est passé au numérique cette année. Chaque élève de 2nde et de 1ère a reçu des mains de la présidente de la Région, Valérie Pécresse, une tablette contenant notamment les manuels scolaires. Le déploiement du wifi se termine. Le lycée propose des options rares comme le japonais, des classes européennes allemand et anglais, un atelier prépa Sciences Po, ainsi que des spécialités comme « numérique et sciences informatiques » ou « histoire de l'art ». *« Je souhaite développer l'offre de formation et le nombre de spécialités proposées, notamment l'allemand et l'espagnol, et ainsi augmenter le nombre de combinaisons pertinentes offertes aux élèves »*, projette Laurent Abécassis. Avec son équipe, il va mettre en place un atelier prépa *« CPGE scientifiques »* avec des cours de maths supplémentaires pour les élèves souhaitant se diriger dans cette voie. *« Nous proposons également des séries technologiques STMG, sciences et technologie du management et de la gestion, et STL, sciences et technologies de laboratoire qui permettent d'accéder à de très belles réussites dans l'enseignement supérieur »*, complète-t-il. Chaque année, des élèves de Langevin réussissent les concours des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, de médecine… *« Pourtant, il y a une forte appétence des Suresnois pour l'enseignement privé,* déplore le proviseur, *car il n'y a pas de raison objective d'éviter notre lycée. Nous allons essayer de faire revenir les Suresnois à Suresnes ! Modifier une image est long mais nous avons la volonté commune d'y parvenir et avons déjà commencé. J'ai rencontré les parents des collégiens de 3ème et les échanges ont été riches et prometteurs »*, conclut-il.

IL VA Y AVOIR DU SPORT

Dès son arrivée, Laurent Abécassis a pris contact avec le Rugby Club de Suresnes. *« Beaucoup de responsables du RCS ont été élèves à Paul Langevin. J'étais très étonné que le lycée ne soit pas partenaire du centre de formation créé par le RCS l'an dernier alors qu'un établissement privé de Rueil-Malmaison l'était. Mon fils a joué au RCS. C'est un club dont je connais l'excellence des formateurs et des installations »*, explique le nouveau proviseur. *« Cela ne posera pas de problème pour nous d'accueillir des jeunes de ce Campus rugby, de la seconde jusqu'au BTS, et de rendre possible par des aménagements d'horaires leur pratique sportive en même temps que leur scolarité »*, précise-t-il. Le principe d'un partenariat avec le RCS a été adopté par le conseil d'administration du lycée en novembre. Outre le partenariat avec le Campus rugby pour la rentrée 2020, le lycée va dès cette année mettre en place des ateliers d'initiation au rugby, pour garçons et filles. Et Monsieur le proviseur de se mettre à rêver de la création d'une section sportive rugby qui porterait les couleurs de Suresnes et de Paul Langevin dans les championnats inter-lycées.

Journée portes ouvertes au lycée Paul Langevin (2 rue Payret Dortail) le samedi 18 janvier 2020 de 9h à 12h.

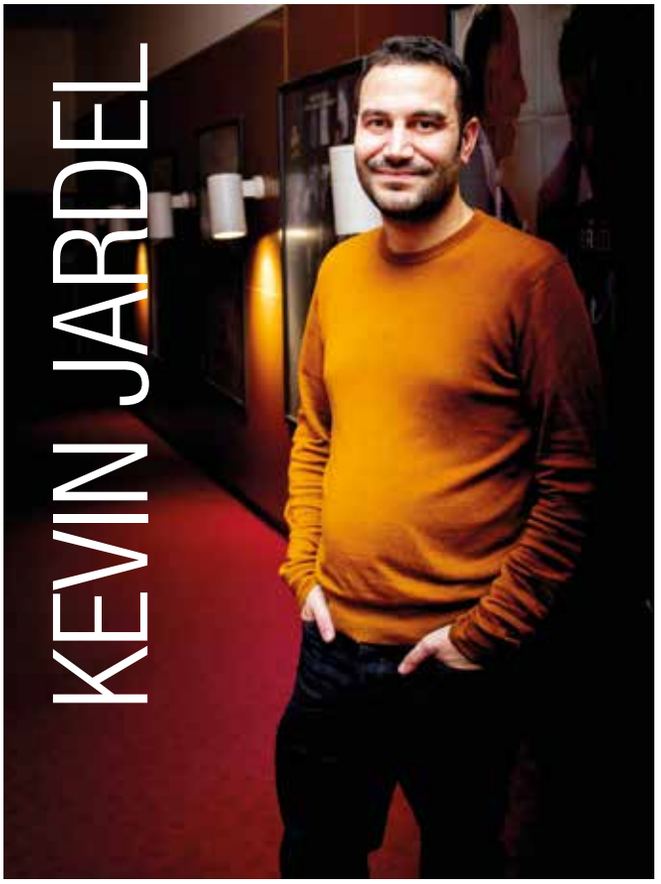

© Marine Volpi

Un nouveau directeur au Capitole

Depuis le mois d'octobre, les habitués du Capitole ont découvert un nouveau visage, celui de Kevin Jardel, qui succède à Éric Jolivalt, parti pour d'autres aventures cinématographiques après 10 années aux commandes du cinéma suresnois. Comme son prédécesseur, le nouveau directeur a étudié à la prestigieuse FEMIS (1), section Exploitation, qui compte seulement huit étudiants par an. *« Il y a beaucoup de formations pour apprendre à faire des films, mais pour les métiers du commerce lié au cinéma, la distribution de films, la direction de salles, c'est la seule école »*, explique le jeune homme né à Nantes en 1987, aussi passé par un master en sciences politiques à Lille où il se spécialise dans la gestion de projets culturels. *« J'avais déjà dans l'idée de travailler dans le cinéma, une passion depuis mon plus jeune âge »*, explique-t-il.

C'est à La Roche-sur-Yon, en 2010, qu'il fait ses premières armes au festival international du film, où il assure la programmation et les animations pour le jeune public. Il quittera la Vendée pour Paris et la société de production et de distribution Haut et court où il restera 5 ans. *« Mais j'avais envie d'avoir une salle, de pouvoir saluer les spectateurs, accueillir le public, des réalisateurs, commenter des films, voir le lieu vivre, diriger une équipe »*, confie-t-il.

« La Ville est propriétaire des murs et nous avons un cahier des charges à suivre dans le cadre d'une délégation de service public. Un cinéma, c'est aussi un lieu d'échange et de vivre ensemble. C'est dans l'ADN du Capitole. Nous travaillons avec le théâtre, le MUS, la Ville, et beaucoup avec les collèges, lycées, écoles, les commerçants et les associations… », poursuit Kevin Jardel qui souhaite aussi développer les liens avec les entreprises suresnoises. *« Le Capitole leur est ouvert »*. **T. W.**

*** L'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son**

Bourse permis de conduire : inscriptions

Vous habitez Suresnes et avez un projet professionnel ou de formation qui nécessite le permis de conduire mais vous ne pouvez pas le financer intégralement ? La ville de Suresnes aide financièrement les jeunes de 18/25 ans afin de favoriser leur insertion professionnelle. Cette aide peut représenter entre 50 à 80 % du coût du permis, en fonction des ressources. En échange, les bénéficiaires doivent réaliser 40 heures de contreparties dans des projets d'action à caractère social, civique ou humanitaire mis en place par les services de la Ville ou des associations. Il est également nécessaire d'habiter Suresnes depuis plus d'un an et d'avoir l'ASSR2. Dossier et pièces justificatives à déposer avant le 15 mars 2020 à la Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, 28 rue Merlin de Thionville (tél. : 01 41 18 15 43). Sur rendez-vous individuels, un consultant spécialisé en création d'activité informe les personnes sur les possibilités et les aide à travailler leur projet de création (viabilité, accord avec la situation personnelle et professionnelle, capacité et compétences du porteur etc.) Cet accompagnement individuel est destiné à toute personne souhaitant se renseigner sur la création d'activité, qu'elle ait une idée précise ou non du projet dans lequel elle souhaite se lancer.

© Adobe Stock

© Adobe Stock

Soutien scolaire

L'Ifap, institut de formation professionnelle aux diplômes de la Petite enfance (diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture et de CAP accompagnant éducatif petite enfance) propose, à partir de janvier 2020, du soutien scolaire et de l'aide aux devoirs aux jeunes Suresnois. Des professeurs en exercice au sein de l'Education nationale, des professeurs à la retraite et des étudiants de l'enseignement supérieur encadreront les enfants pour un accompagnement éducatif du CE2 eu CM2, un accompagnement spécifique et de l'aide aux devoirs pour les collégiens et un accompagnement ciblé par matière pour les collégiens et lycéens de la 3e à la Terminale.

Renseignements : IFAP Suresnes, Rives de Bagatelle, 13 quai Gallieni. Tél. : 06 67 45 64 75 www.institutpetitenfance.fr onglet Soutien scolaire

A TELLE ENSEIGNE

Ils lancent LE CROSS FIT À SURESNES

© DR

Nicolas et Kayna en rêvaient, alors ils se sont fait un cadeau pour leurs 40 ans. Le 1er octobre dernier, ils ont inauguré leur première salle de sport : NKCC. Et maintenant, à vos marques ! Ce couple fait du coaching et compte bien faire connaître une discipline : le cross fit. TEXTE : **PAULINE GARAUDE**

Kayna ouvre les portes du NKCC, une salle de sport aux airs de loft newyorkais avec poutres et verrières ; l'ambiance est intimiste, à rebours des complexes sportifs habituels. Ici, on pratique le coaching, individuel et collectif, et une discipline bien à part : le cross fit. *« J'ai découvert ce sport venu des USA en 2011 »*, raconte Nicolas, coach depuis l'âge de 22 ans - dont longtemps au Paris Country Club où il a rencontré Kayna il y a 12 ans. *« Le cross fit est composé de mouvements fonctionnels de la vie de tous les jours : sauter, courir, marcher, se baisser, se relever, lever des charges... C'est un mélange de poids, de cardio-training et de gym sur un parcours où chacun va à son rythme. Il n'y a jamais deux séances pareilles. »*

« Vous amener là où vous ne pensiez jamais aller »

La recherche du dépassement de soi prime sur l'esprit de compétition. *« Vous amener là où vous ne pensiez jamais aller »*, poursuit celui qui a commencé à 8 ans avec le judo et a suivi sa scolarité en sports-études. *« Le cross fit développe l'endurance, la force la vitesse, la flexibilité, l'agilité, la précision, la coordination.... ». « Le sport aide à croire en soi. Beaucoup de personnes ne se tiennent pas droites, n'osent pas regarder dans les yeux. Après quelques séances, elles se sentent mieux dans leur corps, et se sentent mieux tout court »*, ajoute Kayna.

Bien sûr, enfants et ados ont leurs créneaux. *« Ils adorent car c'est toujours la surprise ! Ils ne savent pas ce qui les attend »*, s'enthousiasme Kayna. Leurs deux filles viennent d'ailleurs le samedi matin. Tels parents, tels enfants !

Bien être

Coach et coureuse de demi-fond depuis l'âge de 18 ans (même si elle se sent sprinteuse dans l'âme), Kayna est aussi masseuse, spécialisée dans le shiatsu ainsi que dans les massages relaxants et toniques. *« On ne pouvait rien espérer de plus beau pour nos 40 ans que cette salle qui vient concrétiser deux ans de recherche et dix ans de rêve ensemble »*, concluent-ils.

NKCC. 100 Bd du Maréchal de Lattre de Tassigny. Ouvert du lundi au samedi. Coaching. Sport. Massages et soins esthétiques. Tél : 06 76 42 05 72 / 06 23 67 56 37. www.nkcc.fr

OUVERTURES LE DIMANCHE

Dans les commerces de détail, le repos dominical est en vigueur. Cependant, après consultation des organisations syndicales, un arrêté municipal autorise, pour l'année 2020, une ouverture exceptionnelle les dimanches suivants : 12 et 19 janvier, 7, 21 et 28 juin, 6, 13 et 27 septembre, 6, 13, 20 et 27 décembre.

© Carole Martin

Des p'tits Normands à Suresnes

Venus tout droit de Normandie, Sabine et Damien, habitués à faire les marchés, ont ouvert leur première fromagerie à la Cité-jardins. Une nouvelle aventure pour ce tout jeune couple. Dans leur petite boutique aux murs joliment carrelés, Sabine dispose délicatement ses fromages. Formée à l'hôtel Normandy de Deauville comme Damien, la présentation n'a plus de secret pour elle. À leur compte depuis 4 ans, ils ont commencé par vendre sur les marchés, formés sur le tard par des amis fromagers. Si Damien vadrouille avec sa camionnette, Sabine, elle, gère la boutique. « Comme nos ventes progressaient sur les marchés d'Issy-les-Moulineaux et la banlieue Ouest de Paris, on a déménagé. Par chance, un commerce était à vendre à Suresnes ! », raconte-t-elle. À côté de la centaine de fromages, dont le gorgonzola à la cuillère qui a un succès fou et le Pont l'Evêque sélectionné directement par eux, Les Ptits normands proposent de bons cidres et des beaux plateaux de fromages et charcuterie sur demande (coppa, chorizo, jambon de parme...). Et comme un Normand ça ne se refait pas, la boutique régale ses clients avec un espace traiteur aux spécialités fromagères, sucrées comme salées.

Les P'tits normands. 4 av, Gustave Stresemann. Du mercredi au samedi de 8h à 13 et de 15h30 à 19h. Tél : 06 81 79 14 92

En pratique

École d'arts plastiques et club Gavroche, 2 allée Camille Saint-Saëns, tél. : 01 41 18 18 73
Club des Très Bourgeois, 30 rue de la Liberté, tél. : 01 42 04 43 08

École d'arts plastiques

ICI, ON CULTIVE LES TALENTS

L'école d'arts plastiques municipale forme les Suresnois de 0 à 99 ans à différentes disciplines artistiques : dessin, peinture, modelage, céramique, infographie, photo, vidéo et histoire de l'art.
Il y a quelques jours, l'école a quitté les locaux situés dans la Passerelle des Arts pour ceux, taillés sur mesure, du nouveau centre culturel de la Poterie. Texte : **Céline Gazagne.** Photos : **Hervé Boutet**

Depuis 20 ans* (1999-2019), des milliers de Suresnois, beaucoup de très jeunes mais aussi des adultes désireux de consacrer une part de leurs loisirs à des activités artistiques, ont été formés aux techniques et à l'esthétique des arts plastiques par les professeurs de l'école d'arts plastiques de la Ville.
Dessin, peinture, modelage, céramique mais aussi infographie, photo, vidéo et histoire de l'art sont enseignés aux enfants à partir de 4 ans, aux adolescents et aux adultes.
Depuis la création de l'école, les enseignants, aujourd'hui au nombre de cinq, dont le directeur de l'école Jean-Luc Degonde, interviennent dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville ainsi que dans les collèges. Ils vont donc à la rencontre de plus de 1 000 élèves chaque semaine ! Même les enfants de 0 à 3 ans pratiquent les arts plastiques grâce à la présence, une fois par semaine, de deux des professeurs à l'accueil parents-enfants de l'Espace des parents (Cité-jardins). L'école organise des conférences d'histoire de l'art, les Mardis de l'histoire de l'art (*voir ci-dessous*), en partenariat avec la médiathèque et, régulièrement, des expositions des productions des élèves.

On fait quoi à l'école d'arts plastiques ?

À travers l'une ou l'autre discipline, les jeunes - et les moins jeunes - découvrent la création plastique, la couleur, l'image, la forme et la matière. Les élèves ont l'opportunité d'apprendre et de maîtriser des approches plastiques suivant leurs envies. Pratiquer une activité artistique et créative c'est encourager l'épanouissement personnel, le pouvoir de l'imagination et la sensibilité, ainsi que l'habileté manuelle.
Le 6 janvier, après une trêve de Noël bien occupée par le déménagement dans la nouvelle école située rue de la Poterie, les élèves et les professeurs découvriront leurs nouveaux, grands et beaux ateliers. Les classes pourront désormais être accueillies, et expérimenter de nouvelles techniques, ce qui n'était pas possible auparavant au sein des écoles. Enfin, le club Gavroche, située à 350 mètres de là, rue Albert Caron, intègrera lui aussi l'école de la Poterie. Le club des Très Bourgeois lui reste sis rue de la Liberté. Jean-Luc Degonde ne cache pas son enthousiasme : *« Nous aurons trois fois plus de surfaces de travail mais ce n'est pas seulement une question de taille ; les espaces ont été pensés en fonction de leur usage. Ce qui est vraiment formidable pour nous car jusqu'ici nous avions hérité de locaux qui avaient été construits pour d'autres fonctions. »*

***L'école d'arts plastiques municipale a été créée en 1999. Mais elle existait déjà, depuis une trentaine d'années, sous forme d'association à une moindre échelle en tant qu'« atelier poterie » et officiait d'abord dans un local de la Cité-jardins puis à l'école des Raguidelles.**

Cartons à la Prévert

Dans les cartons de déménagement de l'école d'arts plastiques, on trouve les outils et les matériaux utilisés pour les cours : des pinceaux, du papier, de la terre, du plâtre, des minéraux comme la craie, le quartz, le feldspath, la dolomie, le kaolin et tous les oxydes métalliques tels que le fer, cobalt, manganèse, cuivre, vanadium, nickel, titane, chrome, baryum, antimoine mais aussi des outils comme des pinces, marteaux, couteaux, ébauchoirs, mirettes, tournassins, estèques, tours de potier, sellettes, chevalets, séchoirs à dessins, etc. Mais aussi deux fours, l'un pesant 200 kilos et l'autre une tonne et demie ! Ils ont fait l'objet d'un déménagement spécifique la veille de Noël.

Les Mardis de l'histoire de l'art

Mardi 7 janvier: Le Greco.
Mardi 4 février : Autour du végétal, les jardins.
À 20h à la Médiathèque

20 ANS DE MÉDIATHÈQUE

Que faisiez-vous il y a vingt ans ? Elle, elle ouvrait ses portes et ses rayonnages aux lecteurs et mélomanes suresnois. À l'heure de fêter son anniversaire, la Médiathèque de Suresnes ne se limite plus au simple prêt de documents. Au fil des années ses propositions pour s'ouvrir à de nouveaux publics et notamment soutenir la lecture se sont développées et diversifiées. Son équipe organise maintenant des expositions, propose des rencontres avec des auteurs, des lectures et des spectacles pour les tout-petits ou encore des conférences musicales, et elle accueille de nombreux événements, comme Ti coup d'œil sou Haïti ou une partie de la programmation du festival Blues sur Suresnes. Depuis 10 ans, elle est passée aux puces RFID, le hall d'accueil a été réaménagé, la salle de conférence et de spectacles a été modernisée et un espace numérique créé. D'ailleurs on peut y suivre des ateliers informatiques. Enfin, le lieu participe à des rendez-vous nationaux comme le mois de la science ou la nuit de la lecture qui sera d'ailleurs le point d'orgue des célébrations de cet anniversaire. Donc, que ferez-vous du 18 au 22 janvier ? Vous soufflerez les 20 bougies de la Médiathèque… **S. L.**

© Marine Volpi

Nuit de la lecture, venez fêter les 20 ans de la Médiathèque

Samedi 18 janvier

➜ **17h-18h :** atelier créatif niveau 2, de 6 à 10 ans.
Fabriquez une enveloppe personnalisée et sa carte à partir de livres abîmés.

➜ **17h-18h30 et 17h30-19h** : murder party, à partir de 10 ans.
Un corps sans vie est retrouvé à la Médiathèque… Intégrez l'équipe d'enquêteurs et retrouvez le meurtrier en interrogeant les suspects et en faisant preuve d'un bon sens à toute épreuve.

➜ **18h-19h :** atelier créatif niveau 3, à partir de 10 ans.
Fabriquez un presse-papier en forme de hérisson à partir d'ouvrages usagés.

➜ **19h :** vœux d'anniversaire.

➜ **19h15 :** le roman-photo de la Médiathèque.
Pour l'anniversaire de la Médiathèque, découvrez en direct les moments marquants des 10 dernières années, tous ces instants qui grâce à vous rendent la Médiathèque toujours plus vivante.

➜ **19h30 :** dévoilement des gagnants du concours photo « Jour de fête » et remise des prix.

19h45 : cocktail

➜ **20h-21h :** la frise d'anniversaire.
Souhaitez bon anniversaire à la Médiathèque en donnant vie aux personnages phares de la littérature jeunesse.

➜ **20h-21h :** vis ma vie de bibliothécaire.
Pour les plus aventureux, mettez-vous dans la peau d'un bibliothécaire lors d'une séance de mini-défis.

➜ **21h15 :** conférence-jeu sur le thème « Jazz et jeux vidéo » pour les ados et les adultes.
Clou de la soirée, cette conférence dont vous êtes le héros prend la forme d'une enquête, où le public incarne un compositeur devant composer la bande-son jazzy d'un jeu vidéo... mais il n'y connait rien. Pour cause, on n'associe jamais ces deux mouvements : alors, mariage possible ou impossible ? Par l'association Random Bazar.

Le 18 janvier, la Médiathèque sera donc ouverte jusqu'à 22 heures, à l'exception de l'espace numérique.

Mardi 21 janvier :

➜ **17h-18h30 et 17h30-19h :** murder party à partir de 10 ans. (voir samedi)

Mercredi 22 janvier :

➜ **10h-11h30 et 10h30-12h puis 13h-14h30 et 13h30-15h** : murder party à partir de 10 ans. (voir samedi)

➜ **10h30-11h30 :** atelier créatif niveau 1 de 4 à 6 ans.
Fabriquez une enveloppe personnalisée à partir de livres usagés.

➜ **15h -16h :** atelier créatif niveau 2 de 6 à 10 ans. (voir samedi)

➜ **16h :** tournoi du jeu vidéo Fortnite.

➜ **17h-18h :** vis ma vie de bibliothécaire.
Pour les plus aventureux, mettez-vous dans la peau d'un bibliothécaire lors d'une séance de mini-défis.

➜ **17h-18h :** il était une fois… l'anniversaire, à partir de 4 ans.
Contes et bonbons acidulés vous attendent pour cette séance d'histoires colorées.

© Adobe Stock

À la découverte de la nouvelle médiathèque de la Poterie

Implantée dans le centre culturel du quartier du Mont Valérien qui vient de voir le jour, la médiathèque de la Poterie sera inaugurée le 24 janvier. Des portes-ouvertes sont proposées du 24 au 26 janvier.

Elle vient en remplacement de la bibliothèque des Sorbiers. La nouvelle médiathèque de la Poterie est implantée, tout comme l'École d'arts plastiques *(lire pages 38 et 39)*, dans le nouvel équipement culturel de l'allée Jean-Baptiste Lully. Son inauguration et les journées portes ouvertes vont permettre de découvrir ce lieu attendu depuis des mois et conçu avec les habitants du quartier afin que cet espace de loisir, de culture et de détente devienne aussi un endroit de vie et de rencontres. Plus concrètement, on y retrouvera un univers soigné et cosy, plusieurs types de documents dans un grand espace de 400 m² destiné à l'accueil du public. Des espaces sont également aménagés pour travailler sur place (mise à disposition de postes informatiques, accès wifi) et assister aux animations (conférences, contes, ateliers, etc.). Et puisqu'ils font leur grand retour dans les bacs des disquaires depuis plusieurs années, on retrouvera également un fonds de 400 vinyles. À noter que pour faciliter son accessibilité et la vie de ses usagers, la Médiathèque de la Poterie sera ouverte chaque dimanche matin, en même temps que le marché Caron. **S. L.**

Médiathèque de la Poterie, 10 allée Jean-Baptiste Lully, Tél. : 01 41 18 37 94, à partir du 21 janvier les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 19h, les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et 14h à 18h30 et les dimanches de 10h à 12h30 (d'octobre à mi-juin).

3 jours pour faire le tour du propriétaire

Vendredi 24 janvier :

➜ **16h30 à 18h et 17h à 18h30 :** murder-party, à partir de 10 ans. (voir page 40)

➜ **17h -18h30 :** pédibus, en route vers la nouvelle médiathèque. Une balade urbaine ponctuée de surprises est suivie d'une découverte du centre culturel de la Poterie. Rendez-vous à 17h pile devant la maison de quartier des Sorbiers (5 allée des Platanes).

➜ **19h :** cocktail officiel d'inauguration

➜ **20h :** blind-test. Rassemblez vos connaissances et soyez le plus rapide pour reconnaître les morceaux sélectionnés par l'agence Média blend.

Samedi 25 janvier :

➜ **10h-16h :** fresque photographique participative.
Parlez de votre quartier en participant à la réalisation en live d'une fresque sur l'histoire architecturale du site où se trouve la médiathèque, du quartier proche, de son évolution et de sa transformation au fil de l'histoire… jusqu'à aujourd'hui.

➜ **14h30 à 16h :** pédibus, en route vers la nouvelle médiathèque. Rendez-vous devant la maison de quartier des Sorbiers (5 allée des Platanes)

➜ **16h à 17h30 et 16h30 à 18h :** murder-party, à partir de 10 ans. *(voir page 40)*

➜ **18h15 à 19h30 :** spectacle bal-conte oriental, *Hindbad et les babouches de 7 lieues*. Une histoire créée de toutes pièces, à la manière d'un conte traditionnel inspiré des Mille et une nuits. À la manière seulement, puisque le spectacle oscille entre le conte merveilleux, la farce, la négociation en babouches et le bal oriental. Avec la conteuse Sylvie Mombo, Zéki Ayad Cholash au chant et saz et Sylvain Dupuis au derbouka et au davul.

Le 25 janvier, la Médiathèque de la Poterie sera exceptionnellement ouverte en continu de 10h à 18h30.

Dimanche 26 janvier :

➜ **10h à 12h30 :** café de bienvenue et découverte de la Poterie.

10 000

Le nombre de documents disponibles (livres,DVD, journaux, vinyles)

SURESNES CITÉS DANSE
Intenses métissages

Pour cette 28e édition, Suresnes cités danse fait le grand écart entre deux villes. Exceptionnellement cette année, le festival, dont l'ADN est de provoquer la rencontre entre chorégraphes contemporains et danseurs hip hop, se déroulera du 11 janvier au 2 février 2020 au théâtre André Malraux de Rueil-Malmaison. Avant la réouverture du théâtre Jean Vilar le 7 février, au terme d'importants travaux de modernisation et d'agrandissement de la grande scène. TEXTE : **CÉLINE GAZAGNE**

1

© Laurent Philippe

2

© Benoite Fanton

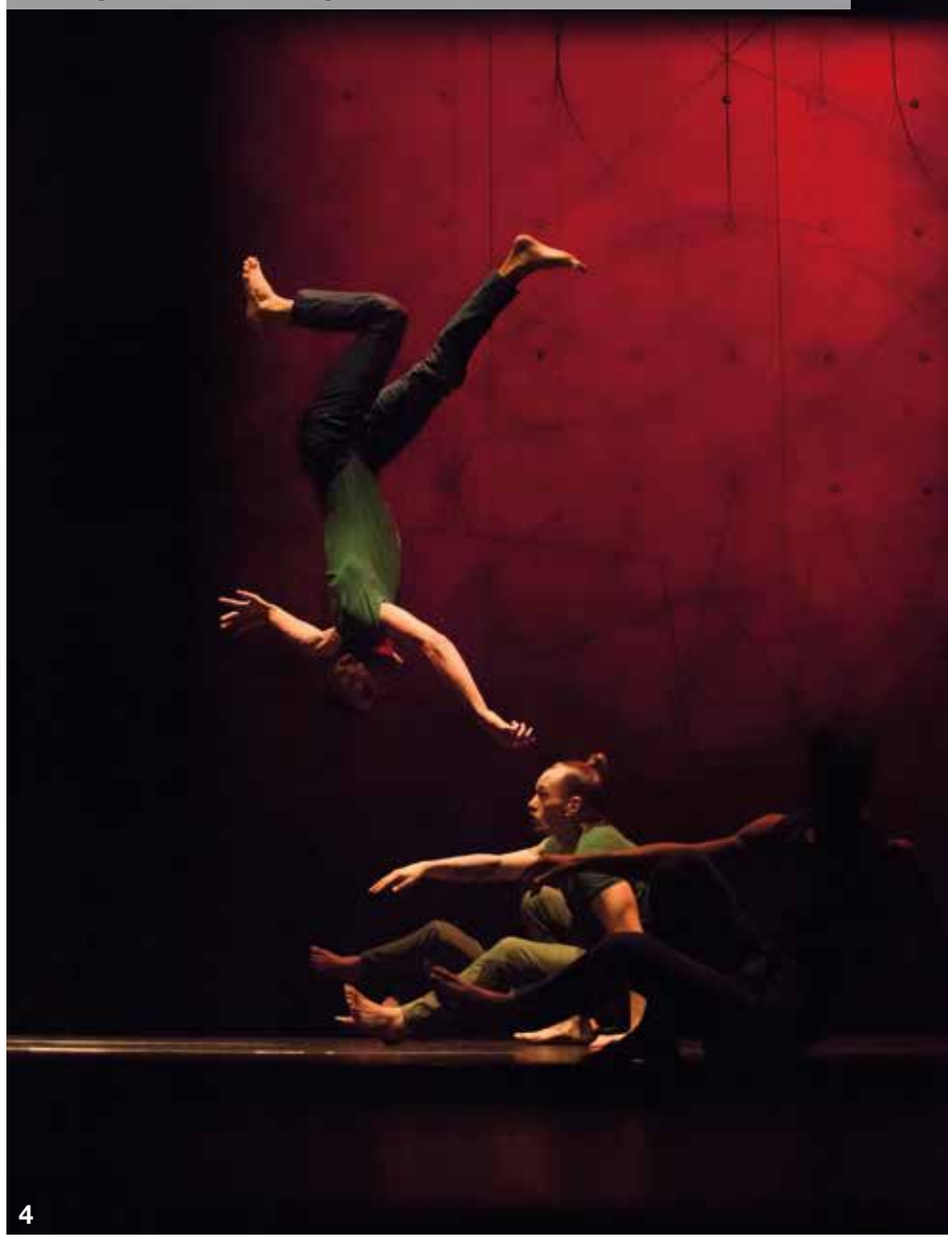
4

3

© Éric Boudet

Cette année, Suresnes cités danse hors les murs est plus condensé, et invite à voir, au cours de quatre week-ends exceptionnels, le large éventail de la danse hip hop et de ses métissages venus des Comores, du Maroc ou de France, avec six chorégraphes et cinq créations. *« Le festival continue d'évoluer et de s'interroger pour faire vivre le meilleur de la danse des cités et rendre visibles de nouvelles formes chorégraphiques »*, présente son créateur et directeur du théâtre de Suresnes Jean Vilar, Olivier Meyer. *« C'est avec enthousiasme, attention et professionnalisme que le théâtre et son festival emblématique inventent de nouvelles propositions artistiques, fruits de la rencontre entre différents univers chorégraphiques et musicaux dans un esprit qui conjugue fidélité aux artistes et découverte de nouveaux talents »*.

théâtre de Suresnes Jean Vilar

Soirées d'ouverture. C'est tout en intensité que commencera la 28e édition du festival Suresnes cités danse. ***Massiwa (2) :*** décollage vers les Comores avec Salim Mzé Hamadi Moissi qui questionne ce qui fait l'attachement à son pays et à ses influences arabes, africaines et indiennes. On poursuit le voyage au Maroc avec Bouziane Bouteldja qui réalise un travail d'interprétation dans ***Telles Quelles/Tels Quels*** avec des jeunes danseurs hip hop et contemporains, marocains et français qui dansent leurs particularités en puisant à la racine de leurs personnalités. ➜**11 et 12 janvier**

Mourad Merzouki aime explorer toutes les dimensions de son art. Cette fois, il crée une nouvelle poétique de l'espace en s'attaquant à la danse verticale. Une dimension du hip hop qui propulse dix danseurs dans un monde où légèreté et rebonds sont les nouveaux maîtres-mots de l'apesanteur. ***Vertikal (1, 4)*** est un spectacle d'une surprenante beauté, sur une musique électroacoustique composée par Armand Amar. ➜**Du 17 au 19 janvier**

Butterfly, la nouvelle création de Mickaël Le Mer, est un ballet fluide et aérien, où trois danseuses et six danseurs virevoltent avec l'élégance de papillons. Le chorégraphe, qui aime à s'affranchir des codes du hip-hop, mixe les coupoles et les glissades. Un hip hop graphique qui met en valeur courbes et virevoltes légères. ➜**Du 24 au 26 janvier**

Le Programme Premier(s) Pas (3) est une initiative sans précédent de la Cie La Baraka soutenue par les Fondations Edmond de Rothschild. Tremplin à destination de danseurs issus de multiples horizons, elle leur donne les moyens de réussir la carrière que leur talent appelle. Ce projet est piloté par les chorégraphes Nawal et Abou Lagraa qui mettent en scène des artistes ayant traversé des difficultés professionnelles variées.
Avec deux volets en miroir, l'un signé par Nawal Lagraa Aït Benalla, l'autre par Abou Lagraa, ***Premier(s) Pas*** reflète un double geste masculin et féminin au plus près des dix interprètes choisis pour y participer. En ligne de mire de ce projet militant : retrouver l'estime de soi et la confiance en la vie pour mieux impulser un nouvel imaginaire artistique.
Pour sa pièce, Nawal Lagraa, qui revendique une écriture enracinée dans l'engagement physique et mental, la résistance et une forme d'héroïsme de soi, table sur les différents langages – classique, contemporain, jazz et hip hop – des danseurs. Pour le deuxième volet Abou Lagraa, va lever un vent de rébellion et de liberté sur le plateau, en travaillant au corps les frustrations des uns, les humiliations des autres. ➜ **31 janvier, 1er et 2 février**

Pratique

- Théâtre André Malraux, place des Arts à Rueil-Malmaison
- **Accès :** RER A : Paris - St-Germain-en-Laye : arrêt Rueil-Malmaison (puis 15 min à pied), bus 144 Porte Maillot – Rueil RER : arrêt Mairie de Rueil (puis 5 min à pied), bus 241 et 244 arrêt Le Gué (puis 2 min à pied).
- **Navette :** 1 heure avant chaque représentation, la navette prend son départ avenue Hoche (entre la rue de Tilsitt et la place Charles de Gaulle-Étoile à Paris), du côté des numéros pairs à proximité de l'arrêt du bus 341. Dans la limite des places disponibles. À condition de faire signe au conducteur, la navette peut marquer les arrêts exceptionnels suivants : gare de Suresnes-Longchamp, 40 mn environ avant la représentation, sur le bd Henri-Sellier (Suresnes), à l'arrêt des bus 144 et 244 (direction Rueil) ; au Théâtre de Suresnes Jean Vilar, 30 min environ avant la représentation, devant l'entrée principale.
- **Billetterie :** toutes les informations sur www.suresnes-cites-danse.com/billetterie-du-theatre-de-suresnes-jean-vilar

© Karo Cottier

Retour à Jean Vilar

Le théâtre accueillera à nouveau le public les 18 et 19 janvier à l'occasion de portes ouvertes ; puis le 7 février avec un spectacle de (ré)ouverture particulier, *Place au théâtre !*

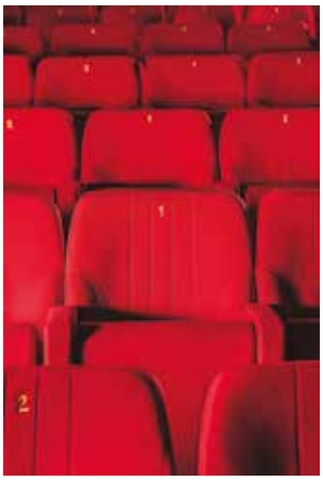
©Arnaud Kheon

Portes ouvertes samedi 18 et dimanches 19 janvier. Plus d'informations à partir du 10 janvier sur le site du théâtre et sur ses réseaux sociaux.
En 1951, Jean Vilar, qui vient d'être nommé directeur du Théâtre national populaire, ne peut disposer du Palais de Chaillot, occupé par l'ONU pendant près d'un an. Directeur de théâtre sans théâtre, il décide que son premier *« bastion dramatique »* sera le Théâtre de Suresnes. Avec *Place au théâtre !*, il s'agit de fêter cet art vivant et nécessaire à la liberté de tous et de chacun, de rendre hommage à ce qu'il apporte au monde, de rappeler joyeusement l'importance qu'il a et qu'il doit avoir dans la société parce que *« l'artiste de théâtre ne se perd pas dans la société, il s'y retrouve »*. Pour cette occasion unique et éphémère, comédiennes, comédiens, metteurs en scène, artistes de générations différentes et au talent confirmé, se retrouvent et donnent à entendre des extraits de grands textes et des voix de figures marquantes du théâtre sous la houlette de Benjamin Guillard, scénariste, comédien et metteur en scène connu au théâtre public comme au théâtre privé.
Vendredi 7 février à 21h. Mise en scène : Benjamin Guillard, avec la complicité de nombreux invités

ÉCHOS DE CHANTIER

Ces images du théâtre en chantier ont été photographiées le 13 décembre, soit 8 semaines avant la date de réouverture, prévue le 7 février.
Tic tac ti tac tic tac, le temps file mais les travaux sont bien avancés.
Côté scène : la peinture de la cage de scène est terminée. L'installation du plancher de scène a commencé. Le nouveau gril est en place et l'installation de la machinerie scénique avance. **Côté salle :** la ré-installation des fauteuils a débuté dans la semaine du 16 décembre. L'inclinaison des dossiers a été repensée pour améliorer la position par rapport à la scène.

© David Haffen

FESTIVAL

MUSIQUE ET CINÉMA
l'accord parfait au Capitole

Du 28 janvier au 2 février, la musique prend le pouvoir au Capitole pour le 2e festival du film musical de Suresnes. TEXTE : **THIERRY WAGNER**

Il n'aura pas fallu plus d'une édition en février 2019 pour se convaincre que la création du festival du film musical de Suresnes au cinéma le Capitole était une bonne idée. Plus d'un millier de spectateurs furent au rendez-vous durant les cinq jours de projections, ciné-goûters, concerts et même karaoké. Nul doute que le deuxième du nom va cette année encore célébrer l'accord parfait entre 4e et 7e art, qui semblent ne plus pouvoir se passer l'un de l'autre. Pour son premier anniversaire, le festival s'offre même une avant-première avec *Judy,* le film de Rupert Goold (*True Story*) sur la légendaire Judy Garland, actrice, chanteuse et danseuse que l'on pourra aussi (re)découvrir sur grand écran lors de la séance du *Magicien d'Oz,* le dimanche 2 février. Un bon début pour tenter de répondre à la question: « Que serait le cinéma sans sa musique ? » La réponse se trouve dans chacun des films présentés cette année, placée sous le signe de la gaieté et du voyage. L'association entre les autres institutions culturelles de la Ville et le Capitole s'élargit encore puisque le conservatoire, le MUS, l'Espace jeuneS, Suresnes Animation, la Médiathèque et le Théâtre Jean Vilar, accompagnent la programmation du Festvial avec des concerts, de la danse, des conférences, des animations variées pour petits et grands. Y aura-t-il encore un karaoké géant dans la grande salle s'interroge le public impatient? Le festival avait mis la barre haut l'an dernier avec Queen et *Bohemian Rhapsody*. Il dégaine cette année l'arme absolue : la comédie musicale *Mamma Mia !* et ses tubes planétaires d'Abba. Le Capitole n'en finit plus de fêter ses 20 ans.

1952

COMÉDIE MUSICALE DE VICENTE MINNELLI
MUSIQUE : GEORGE GERSHWIN.

1971

FILM D'ANIMATION DE WOLFGANG REITHERMAN
MUSIQUE : GEORGE BRUNS, ROBERT ET RICHARD SHERMAN

1939

FILM MUSICAL DE VICTOR FLEMING ET KING VIDOR
MUSIQUE : HAROLD ARLEN

1964

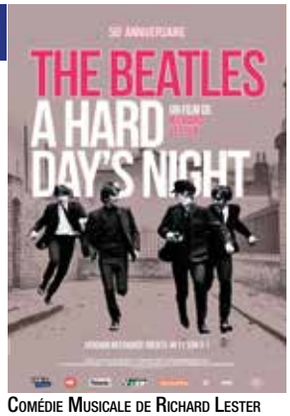

COMÉDIE MUSICALE DE RICHARD LESTER
MUSIQUE : THE BEATLES

1987

DRAME MUSICAL D'EMILE ARDOLINO
MUSIQUE : JOHN MORRIS. OSCAR DE LA MEILLEUR CHANSON DE FILM POUR (I'VE HAD) THE TIME OF MY LIFE

2004

Comédie dramatique de Christophe Barratier
Musique : Bruno Coulais

2008

Comédie musicale de Phyllida Lloyd
Musique : Abba

2010

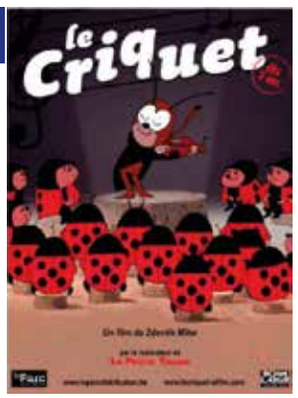

Film d'animation de Zdenek Miler

2015

Comédie dramatique de Xavier Giannoli
Musique : Ronan Maillard

2018

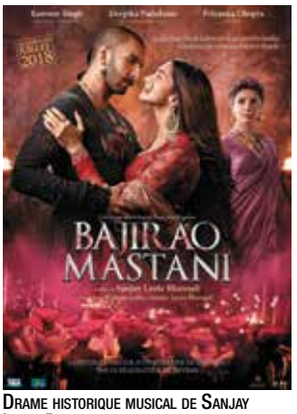

Drame historique musical de Sanjay Leela Bhansali
Musique : Sanjay Leela Bhansali

2019

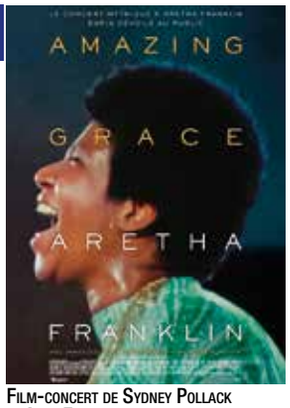

Film-concert de Sydney Pollack et Alan Eliott

2019

Comédie de Danny Boyle
Musique : Daniel Pemberton

Avant-première

2020

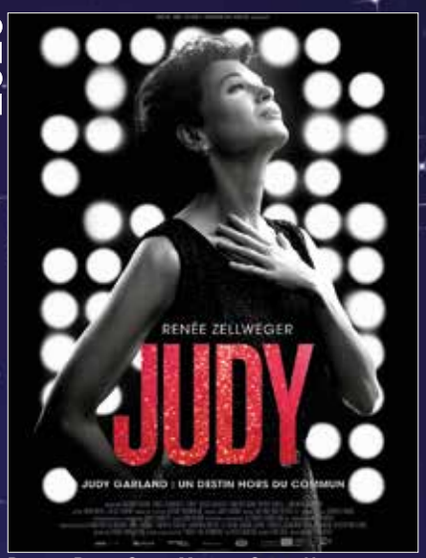

Biopic de Rupert Goold. Musique : Gabriel Yared

Demandez le Programmme

Du 28 janvier au 2 février

Cinéma Le Capitole
3 rue Ledru-Rollin
1 place adulte **5,50€**
Pass Festival : 4 places pour **16€**

➜ Mardi 28 janvier
19 h 30. Ouverture en présence du maire, Christian Dupuy.
20 h 30. *Judy (VOST)* (Avant-première)

➜ Mercredi 29 janvier
14 h. *Les Aristochats* (VF)
Introduction musicale par les élèves de la chorale du Conservatoire dirigée par Gabriella Boda.
Ciné goûter, avec animation musicale par les élèves du Conservatoire, à partir de 4 ans.
Enfant (4-15 ans) : 4,5 € (tbc) / Accompagnant : 5,5 €
20 h 30. *Marguerite* (VF)

➜ Jeudi 30 janvier
14 h. *Un Américain à Paris* (VOST)
Introduction par les bibliothécaires de la Médiathèque
20 h 30. *Dirty Dancing* (VOST)

➜ Vendredi 31 janvier
19 h. Soirée Bollywood. *Bajirao Mastani* (VOST)
Pendant l'entracte, buffet proposé par le restaurant indien Taj Mahal et animation par les danseuses de Lorena Lopez, professeur de danse au conservatoire de Suresnes

Samedi 1er février
10 h 30. Café littéraire « Paris au cinéma »
Le café littéraire de la Médiathèque se déplace au Capitole. Venez découvrir ou faire partager des coups de cœur pour des films ou des livres autour de Paris
14 h. *Les Choristes (VF)*
Ciné goûter à partir de 8 ans. A 15h45, après le film, goûter suivi d'un atelier Pop Up « Invente ton école en relief » au MUS de Suresnes, dans le cadre de l'exposition « Bâtir l'école »
Enfant (4-15 ans) : 4,5 € / Accompagnant : 5,5 €
17 h. Conférence sur The Beatles par Pierre Espourteille
Gratuit pour tous les spectateurs du film *A Hard Day's Night*
18 h. *A Hard Day's Night* (VOST)
21 h. *Mamma Mia !* (Version Karaoké VOST)

➜ Dimanche 2 février
10 h. Ciné brioche.
Atelier d'éveil musical pour les enfants de 2 à 4 ans par le musicien Alexis Avakian, suivi du film *Le Criquet*
Enfant : 4,50 € / Accompagnant : 5,50 € (Inscription indispensable auprès de L'Espace des parents, 01 41 38 94 70)
11 h. *Le Criquet* (VF)
14 h. *Le Magicien d'Oz* (VF)
« Carte blanche à Suresnes animation » précédée d'un court métrage réalisé par les maisons de quartier de Suresnes
15h45. après le film, goûter suivi d'un Pop Up « Invente ton école en relief » au MUS de Suresnes, dans le cadre de l'exposition « Bâtir l'école »
16 h. *Yesterday* (VF)
18 h. *Amazing Grace* - Aretha Franklin (VOST)

Programme disponible sur suresnes.fr

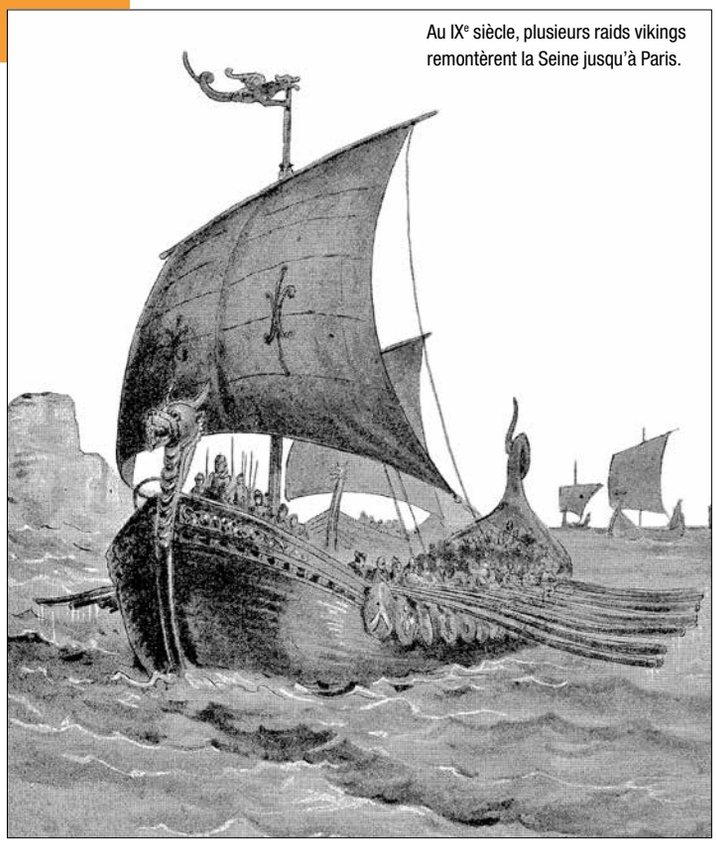

Au IXe siècle, plusieurs raids vikings remontèrent la Seine jusqu'à Paris.

© Adobe Stock

LES INVASIONS VIKINGS à l'origine de la naissance de Suresnes ?

© DR

Karloman II, roi des Francs, avait inclus « Surisnas » dans le domaine donné à l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy.

Les redoutables guerriers nordiques n'ont probablement jamais mis les pieds à Suresnes. Mais l'on doit sa première mention à la charte de 884 par laquelle Karloman II, roi des Francs octroyait un vaste territoire à L'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy. Or celle-ci ayant été ravagée par les vikings, c'est finalement à l'abbaye de Saint-Germain que fut attribuée « Surisnas ». Texte : **Matthieu Frachon**

L'époque antique se termine, le royaume de France est en train de naître. Paris s'étend, et Suresnes entre dans l'Histoire. Les temps sont troublés, les envahisseurs viennent piller le pays, l'anarchie règne combattue tant bien que mal par l'Église et le pouvoir royal. Ainsi naquit Suresnes. L'archéologie, fut-elle accidentelle, permet parfois de résoudre certains mystères. Mais le plus souvent elle est une source d'interrogation. Ainsi les quelques découvertes faites sur le site de Suresnes ne permettent pas d'imaginer un passé gallo-romain à la cité. Quelques vestiges gaulois laissent à penser qu'une tribu a résidé au mont Valérien, lieu déjà stratégique. Ensuite une garnison romaine a sans doute occupé le mont, et quelques gallo-romains ont vécu sur le site actuel de la ville.

Mais le grand centre à l'extérieur de Lutèce est à cette époque Nanterre, plus importante place après la grande ville et lieu d'origine de la tribu gauloise des Parisii (ancêtres de nos Parisiens). Sous les Romains, Suresnes était trop à l'écart des voies de circulation et le site ne représentait rien commercialement même s'il était proche du fleuve.

En 1885 des terrassiers qui travaillaient à la construction du chemin de fer mirent à jour quinze cercueils de plâtre datant de l'époque des Francs, vers le Ve siècle. Les prémices de Suresnes ? Difficile à affirmer, c'est l'époque des invasions des armées franques, et le mont Valérien est un poste idéal pour surveiller la vallée de la Seine.

Un village de l'époque carolingienne

Pour autant, on ne peut considérer qu'un véritable village y fut bâti. En fait, il paraît quasi-certain, sous réserve qu'une fabuleuse découverte ne nous contredise, que Suresnes fut un village tardif et spontané qui naquit à l'époque carolingienne. D'ailleurs notre seule certitude date de la fin du IXe siècle. La première mention de Surisna (Suresnes) est faite dans la charte qu'édite Karloman II, roi des Francs en 884. Surisnae, Surisna ou Surisnas, est une partie du vaste domaine donné par le roi à l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy située au bord de l'Eure près d'Évreux, ainsi que l'édicte cette

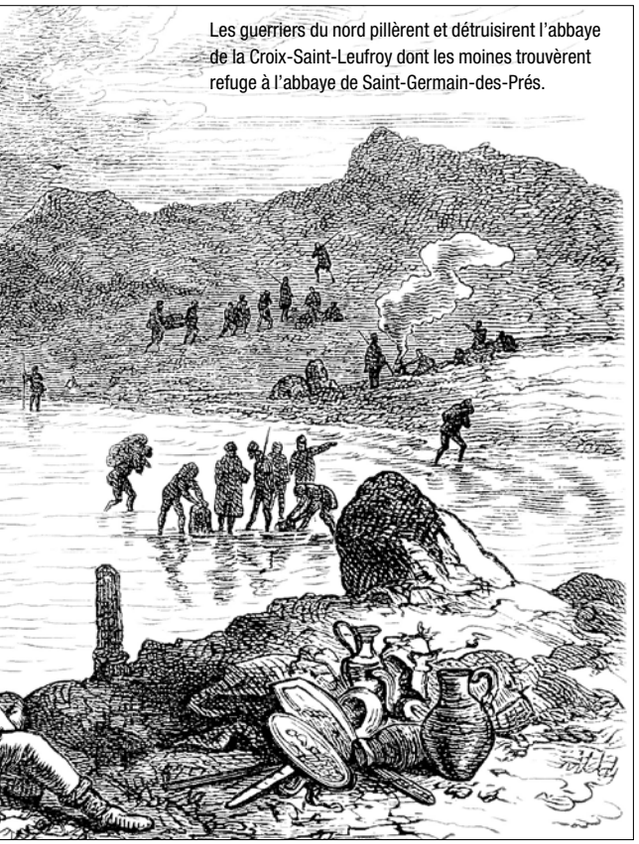

Les guerriers du nord pillèrent et détruisirent l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy dont les moines trouvèrent refuge à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

charte. Donc, Suresnes est un peu normande, pourrait-on en conclure… Mais non, car la donation de Karloman II fut sans effet ! Primo car le roi meurt l'année même où il promulgue cette charte, et secundo parce que les guerriers vikings s'en sont mêlés. En cette fin du Xe siècle, les hommes du nord, les Nord-mens, avaient l'habitude de remonter la Seine avec leurs drakkars. Ils semaient la terreur et la désolation tout au long de leur périple, de l'embouchure du fleuve jusqu'à Paris. L'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy était sur leur route. Les moines rassemblèrent leurs reliques, les trésors dont ils assuraient la garde, et abandonnèrent le terrain aux barbares.

Les moines se font germanopratins

Ils trouvèrent asile au sein d'une autre communauté monastique, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés fondée en 542. Les moines de Saint Leufroy se firent germanopratins, leur abbaye ayant disparu dans le raid viking. Saint Leufroy n'est plus, vive Saint Germain ! Le roi Charles III le Simple édite le 14 mai 918 une nouvelle charte qui octroie à l'abbaye de Saint Germain la propriété du « domaine qui sis dans le Parisis est appelé Surisnas dans toute sa totalité ». Cette action est dictée par Robert , le frère du comte de Paris à qui Charles doit sa couronne. Robert est à cette époque l'abbé de l'abbaye de Saint-Germain, un personnage puissant à qui le roi ne pouvait rien refuser (et qui deviendra lui-même roi de Francie occidentale en 922).

Donc Suresnes naît !

Grâce aux Vikings qui devinrent Normands lorsque le roi leur donna la province pour qu'ils cessent leurs raids. Mais posons-nous la question linguistique : de quoi Suresnes est le nom ? Surisna est un mot celte, le suffixe na démontre qu'il s'agit d'un mot hydronyme, qui se rapporte à l'eau, comme Sequana (la Seine). Surisna, c'est la Source en référence à celles qui jaillissaient sur les flancs du mont Valérien. Suresnes va donc se développer à partir de ce domaine de 300 hectares à peine. En 1070 est fondée la paroisse de Suresnes, une petite chapelle consacrée au culte de Saint Leufroy reçut en 1222 une partie des reliques du saint. Elle fut détruite durant les guerres de religion en 1590. Quant aux terres, elles se développèrent autour de la vigne et de la réputation du bon vin de Suresnes. L'Histoire était en marche et elle ne s'arrête pas là !

© Gabin Bazile

L'église Saint-Leufroy aujourd'hui à Suresnes.

Les tribulations des reliques de Saint Leufroy

Après avoir failli tomber aux mains des vikings lors de la destruction de l'Abbaye *(lire ci-contre)*, les restes du saint homme furent transférés d'abord à Saint-Germain puis ensuite, « petit à petit » à Suresnes. Côte et os d'une jambe, furent brûlés en 1590 durant les guerres de religion. On octroya de nouvelles reliques à Suresnes. Mais la Révolution arriva et tout fut dispersé. Un vigneron aurait construit une cage à lapin avec la châsse ayant contenu les restes du saint. Quelques fragments d'os furent récupérés et mis en lieu sûr, mais leur authenticité est douteuse et il semble que les Suresnois aient perdu les restes de leur saint patron !

Le 18 décembre 1882 : le jour où…

La cartoucherie explosa

Au sein de la forteresse du Mont-Valérien, une cartoucherie est implantée. Cet atelier recycle et détruit les munitions impropres au service. Deux accidents ont eu lieu en 1870 et 1873, poussant les autorités à recommander l'arrêt du recyclage des cartouches et leur destruction par noyade. Mais cette préconisation reste lettre morte. Le 18 décembre 1882, 23 ouvrières travaillent dans les bâtiments de la cartoucherie, des baraques de bois. Elles ont pour mission de « décartoucher » les munitions pour en récupérer le salpêtre. L'opération est délicate, dangereuse, si l'amorce est touchée elle peut enflammer le reste de poudre. À 14 h 45, le drame se produit. Une jeune ouvrière nommée Galette, 19 ans, déclenche l'inflammation d'une cartouche, elle la lance au loin dans un baquet qui devait contenir de l'eau. Hélas les ouvriers qui devaient approvisionner en eau l'atelier ne sont pas venus et les résidus de poudre s'embrasent. L'explosion est terrible et le drame total. Les vêtements des ouvrières imprégnés de poudre s'enflamment. De toutes parts les secours se précipitent. L'incendie est maîtrisé mais 25 victimes effroyablement brûlées sont dirigées vers les hôpitaux. Dix-sept ne survivront pas : 16 ouvrières à 2 francs par jour et un sous-officier. Le drame provoque une vive émotion et un élan de solidarité important envers les familles des malheureuses qui risquaient la misère !

© DR

Réalisé avec le concours de la Société d'histoire de Suresnes.

L'AGENDA

Sortir

Les + du MUS

Visite contée

Le 5 janvier à 15h30, dès 4 ans
Elle permet de suivre Roulegalette à la rencontre des personnages importants de Suresnes. En atelier, c'est à vous de créer sa couronne des rois en vous inspirant de la reine de Suresnes et de partager une galette des reines.

Atelier

Le 12 janvier à 15h30, dès 4 ans
À la découverte des collections du musée, dans les réserves du musée, appréciez de délicates fenêtres colorées puis la finesse des vitraux en vous initiant à cet art en atelier. L'occasion de décorer les carreaux de votre logis.

Visite

Les 15 et 24 janvier à 15h30, 58-60 avenue des Landes
Explorez l'école de plein air de Suresnes, réalisée en 1935. Cet établissement était destiné à améliorer la santé des enfants fragiles et pré-tuberculeux.

Rencontre

Le 16 janvier à 19h
« Regards sur les écoles de Paris et de la banlieue » : avec la participation des archives d'Argenteuil et de celles de Suresnes, le MUS vous propose de découvrir les particularités des groupes scolaires de la région parisienne dans les années 30.

Visites architecturales

Dans le cadre de l'exposition temporaire *Bâtir l'école, architecture et pédagogie 1830-1933,* le MUS vous propose de découvrir les groupes scolaires évoqués dans l'exposition in situ.

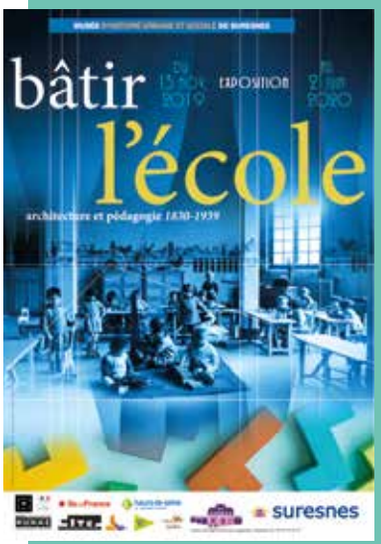

Le 18 janvier à 11h au 36 rue de Sèvres à Boulogne-Billancourt
Le groupe scolaire Jean-Baptiste Clément construit à partir de 1931 par Jacques Debat-Ponsan fait partie des établissements d'avant-garde architecturale de la banlieue parisienne.

Le 25 janvier à 11h au 6 rue Charles-Lorilleux à Puteaux
Le groupe scolaire Marius Jacotot, conçu par les frères Niermans, constitue un magnifique exemple d'architecture d'avant-garde dans les années 30.

Visite

Le 26 janvier à 15h30
L'exposition « Bâtir l'école : architecture et pédagogie 1830-1939 » permet de mettre en relief les liens entre l'évolution des pédagogies et les solutions apportées par les designers et les architectes dans les établissements scolaires.

Jazz

Le 1er février à 20h30
Le Lions Club de Suresnes propose un concert de jazz au profit de ses œuvres pour l'enfance et le handicap. Sur la scène de la salle des fêtes, le Rive droite, rive gauche swing band sera accompagné par la chanteuse Patricia Setbon et le danseur de claquettes Philou Nagau.
Salle des fêtes, 2 rue Carnot, entrée : 28 euros (une boisson incluse), réservations par mail (claus92@orange.fr) ou au 09 54 14 31 12.

Requiem de Verdi

Le 25 janvier à 20h30 à Suresnes et le 26 janvier à 15h30 à Paris (17e)
Le chœur Résonances de Suresnes et le Festival Chorus d'Hackney renouvellent leur jumelage musical avec une œuvre majeure et incontournable du répertoire sacré, le *Requiem* de Verdi. C'est en 1874, en hommage à son ami le poète Manzoni, avec qui il partageait un même idéal d'humanité et de justice, que Verdi a composé ce requiem-opéra célèbre par son ampleur et ses accents qui traduisent la puissance divine.

Samedi 25 janvier à 20h30 à l'église Cœur-Immaculé-de-Marie, 23 rue de Verdun à Suresnes
Dimanche 26 janvier à 15h30 à l'église Saint-Michel des Batignolles, 3 place Saint-Jean à Paris (17e)
Réservations sur resonances-suresnes.fr ou au 09 70 44 09 81, prévente : 20 euros, sur place : 25 €, tarif réduit : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Les rendez-vous de la Médiathèque

La science se livre

Dans le cadre de la manifestation départementale qui prend pour thème les végétaux, la médiathèque de Suresnes propose différents rendez-vous.

Conférence dessinée

Mardi 28 janvier à 20h

Titrée « Le sucre des plantes », elle est animée par Rozenn Le Hir et illustrée par Guillaume Boutanox. Environ un quart du CO^2 produit par l'homme est séquestré dans les écosystèmes végétaux terrestres. Les plantes utilisent pour cela un processus propre et renouvelable bien connu : la photosynthèse. Ce processus conduit à la production de sucres simples qui, après transformation, permettent la synthèse de sucres complexes. L'ensemble de ces sucres représente environ 70% du poids sec des végétaux. Ce sont ces sucres que l'homme a su valoriser pour se nourrir, se chauffer, se loger et même se vêtir. Qui sont-ils et comment sont-ils devenus indispensables à notre vie quotidienne ?

Grainothèque

Le 1er février de 15h à 16h, le 5 février de 16h à 17h et le 8 février de 16h à 18h

En partenariat avec le magasin Botanic, c'est l'occasion de troquer ses graines contre de nouvelles.

Atelier bande dessinée

Le 1er février de 16h à 18h30, dès 9 ans

Les enfants accompagnés de leurs parents découvriront les rudiments de la création d'une bande dessinée avec le dessinateur Guillaume Boutanox et seront guidés pour réaliser des strips à quatre mains sur la thématique des végétaux et leurs multiples usages dans notre quotidien.
Atelier présenté par l'association Stimuli.

Conférence

Le 4 février à 20h

En partenariat avec l'École d'arts plastiques, l'habituel rendez-vous des Mardis de l'histoire de l'art abordera le monde végétal et les jardins. Des installations à l'italienne de la Renaissance à l'apport du jardin anglais à la fin du XVIIIe siècle, la nature et les jardins sont des développements naturels de l'architecture. Nés d'apports multiples ils évoluent au cours des siècles en fonction de l'imaginaire de leurs créateurs et des attentes des promeneurs. Par l'historien d'art Frédéric Dronne.

Lecture

Le 5 février à 17h, dès 4 ans

Il était une fois… un arbre numérique. Les enfants découvriront des histoires d'arbres magiques et de plantes merveilleuses… Peut-être même pourront-ils discuter avec l'un d'eux ?

Herbier

Le 8 février de 16h à 18h

Un atelier collage et herbier sera suivi de la présentation de l'application « Sauvages de ma rue » permettant d'identifier les plantes urbaines. Chacun pourra réaliser un tableau végétal avec les bibliothécaires à partir de techniques mixtes : pochoir, collage, feutre empreinte… Ne pas hésiter à venir avec des écorces, feuilles, graines ou mousses…

Pratique

Mairie de Suresnes
2 rue Carnot
92150 Suresnes
01 41 18 19 20
suresnes.fr

- **LA MAIRIE EST OUVERTE** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, (18h pendant les congés scolaires) et le samedi de 9h à 12h.
- **LES SERVICES MUNICIPAUX SONT OUVERTS** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).
- **CERTAINS SERVICES ASSURENT UNE PERMANENCE LE JEUDI JUSQU'À 19H :**
  ✔ Urbanisme et aménagement
  ✔ État civil/élections et Affaires générales
  (fermé le jeudi matin, ouvert le samedi de 9h à 12h).
- **LA MAISON POUR LA VIE CITOYENNE ET L'ACCÈS AU DROIT EST OUVERTE LE SAMEDI MATIN DE 9H À 12H.**

Permanence téléphonique du Maire

- **LE MAIRE EST À VOTRE ÉCOUTE** le 2e lundi de chaque mois, sauf jours fériés, de 18h à 20h (hors logement).

- **L'ADJOINT AU MAIRE, EN CHARGE DU LOGEMENT, EST À VOTRE ÉCOUTE** le 1er lundi de chaque mois, sauf jours fériés, à partir de 18h pour toutes les questions liées au logement. Compte tenu du très grand nombre d'appels, la priorité sera donnée aux personnes appelant pour la première fois. Par ailleurs, en raison de la conjoncture actuelle liée au logement, il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes de rendez-vous téléphonique. Cependant, le service Logement se tient à votre disposition pour toute demande d'information.

Pharmacies de garde

Dimanche 5 janvier
Pharmacie du Pont de Suresnes
30 boulevard Henri Sellier
Tél. : 01 45 06 20 43

Dimanche 12 janvier
Pharmacie Mangeret
28 avenue Edouard Vaillant
Tél. : 01 45 06 11 74

Dimanche 19 janvier
Pharmacie Medaides
116 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. : 01 47 72 70 31

Dimanche 26 janvier
Pharmacie de la Paix
7 avenue Léon Bourgeois
Tél. : 01 45 06 18 32

Dimanche 2 février
Pharmacie Pioger
11 rue de la Liberté
Tél. : 01 45 06 19 09

Les élus reçoivent sur rendez-vous 01 41 18 19 20

LES ADJOINTS AU MAIRE

Cécile Guillou 1er maire adjointe Politique de la ville et cohésion sociale, Développement durable, Démocratie de proximité, Administration générale, Commande publique

Guillaume Boudy Finances, Budget, Prospective et Systèmes d'information

Loïc Degny Sports, Logement et habitat, Élections et affaires générales, État civil, Communication

Béatrice de Lavalette Ressources Humaines, Dialogue social, déléguée du quartier République, présidente du CCQ

Amirouche Laïdi Voirie, Circulation, Propreté, Garage municipal, Réglementation de l'environnement

Nassera Hamza Famille, Petite enfance, Politique de la santé

Jean-Pierre Respaut Culture et Arts de la rue

Florence de Septenville Seniors et Handicap

Yohann Corvis Politique de la jeunesse, Insertion professionnelle, Mission locale, Recherche, Innovation et nouvelles technologies, délégué du quartier écluse-Belvédère, président du CCQ

Isabelle Debats Aménagement urbain, Hygiène alimentaire et Sécurité des bâtiments

Jean-Louis Testud Commerce et artisanat, Marchés forains, Transports et affaires fluviales, Coopération décentralisée, Relations internationales, Vigne de Suresnes

Gunilla Westerberg-Dupuy Solidarité, Emploi et formation professionnelle, Égalité des chances, Droits des femmes, Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, Jumelage, Relations Presse

Daniel Montet Sécurité, Prévention, Actions mémorielles, délégué du quartier Centre-ville, président du CCQ

Louis-Michel Bonne Relations publiques, Vie associative et locale, Fêtes et manifestations, Tourisme

Muriel Richard Affaires scolaires, Action éducative et Action périscolaire

Stéphane Perrin-Bidan Qualité de l'environnement, Parcs et jardins, délégué du quartier Liberté, président du CCQ

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU MAIRE

Joséphine Tilquin Pompes funèbres et Cimetières

Gérard Audebert Citoyenneté

Bruno Durigon Sécurité et Accessibilité des bâtiments, Bâtiments communaux

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Frédérique Laine Initiatives culturelles, pratiques amateurs et Réussite scolaire

Sophie de Lamotte Promotion de la lecture

Yves Laurent Anciens Combattants, Associations patriotiques, correspondant Défense

Alexandre Burtin Information municipale, Communication numérique, Réseaux sociaux, Systèmes d'information, NTIC

Abraham Abitbol Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, président du CCQ Cité-jardins

Caroline Desgrange Tourisme

Axelle Boonaert Open data et système d'information géographique

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Isabelle Florennes Présidente du CCQ Mont-Valérien

Kalina Stoyanova

Christine d'Onofrio

Valérie Béthouart-Dolique

Dan Hoang

Vianney Raskin conseiller spécial auprès du maire pour le développement économique

Monique le Bleis Prévention santé

Christophe Monnet

État civil

Naissances

27/10 : Rahim-Maiga HAMANI MOUSSA • **7/11 :** Pablo DEBEUGNY • **08/11 :** Talia EL HOUSSAMI • **09/11 :** Valentine RENARD COGNERAS • **10/11 :** Haroun TANDIAN • **11/11 :** Jules GUIBERT • **12/11 :** Rafaël BARTHELEMY, Bastien LACROIX, Sofia AAFIF • **14/11 :** Damir OLAN, Liam HADDAD CRABÉ, Nour NAFA, Kamil BENAMARA, Ismael BENAMARA • **15/11 :** Louise VANNELLE • **16/11 :** Anaïs AVRAM, Jade BEKKA • **17/11 :** Hope AMOUGOU MAHOUVE • **18/11 :** Adam SEDDIK, Emma CORREIA SANTOS • **19/11 :** Lou JOLY VEGLIA, Emma BENALI, Lina BENALI • **21/11 :** Adèle GUITARD • **23/11 :** Camille ALAPAQUETTE • **25/11 :** Melek OTHMAN, Margot MACKO • **26/11 :** Vadim SAVIDAND • **28/11 :** Marceau BULETE, Léa TOMASSO, Bianca LUCIANI

Mariages

15/11 : Mohamed-Rida MEKKAOUI et Khadija ZOUIHRI • **16/11 :** Michele CROCIANI et Tanya RAMOLO • **30/11 :** Aldric DUPAÏS et Isabelle FAURE

Décès

31/10 : Raymond FIGNON • **04/11 :** Guy ROUVRAY • **06/11 :** Andrée CANTENOT • **08/11 :** Bruno LE LAY • **09/11 :** Georges TEDOLDI, Boussad TAÏBI • **13/11 :** Roberte LECLERC épouse RIBIERE, Daniel ARIBAUT • **14/11 :** Michel MARETTE, Andrée BESNARD veuve MALASSIS • **15/11 :** Sultana MOUSSA • **17/11 :** Jean, Marc RIERA • **18/11 :** Claude BOUCHÉ, Genevieve GIRARD veuve CARREL-BILLIARD • **20/11 :** Myriam GENTIN épouse NGUYEN • **22/11 :** Louis CLABAUT • **23/11 :** Julia MILAGRO ARRASTIA épouse LOPEZ GALVEZ

Numéros utiles

Centre médical municipal Raymond Burgos
12 rue Carnot - informations et prise de rendez-vous au 01 85 90 79 13 ou en ligne : hapicare.fr

Maison médicale de garde
Composez le 15 prioritairement Hôpital Foch, 40 rue Worth Dimanche et jours fériés de 9h à 20h. Tarif conventionné « journée » : 49,50 euros

Commissariat de police
Place du Moutier
01 46 25 03 00

Police municipale
3 bis rue Carnot
01 41 18 69 32

Hôpital Foch
40 rue Worth
01 46 25 25 25 ou sur Doctolib

Ambulances/Médecins 15

Police secours 17
Sapeurs-pompiers 18

Point d'accès aux droits
Maison pour la Vie citoyenne
28 rue Merlin de Thionville
Informations et rendez-vous :
01 41 18 37 36

Alcooliques Anonymes
09 69 39 40 20 (24h/24 et 7j/7) et alcooliques-anonymes.fr
Permanence d'accueil le jeudi de 19h30 à 21h au 29 rue Albert Caron

EN BREF

© Adobe stock

Inscriptions scolaires

Les Inscriptions scolaires en maternelle pour les enfants nés en 2017 et pour tous les nouveaux résidents à Suresnes qu'ils soient en maternelle ou en élémentaire se font du 6 janvier au 31 mars. Pièces à fournir (originaux et aussi copies) : livret de famille ou acte de naissance, justificatif de domicile de moins de trois mois, carnet de santé ou carnet de vaccinations, acte de jugement dans son intégralité attestant de la situation familiale et de la garde légale de l'enfant en cas de divorce ou de séparation, certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une école hors de Suresnes. Démarches à faire au centre administratif, 7 rue du Mont-Valérien.

Communiqué des cultes

✱ **Concert**. L'église protestante de Suresnes propose un concert de gospels traditionnels et de chants de louange, le samedi 18 janvier. Sous la direction de Tristan Poirier, ce sont une trentaine de chanteurs et musiciens des églises protestantes de Suresnes et de Rueil-Malmaison qui se sont réunis pour deux représentations, la première s'est déroulée en décembre à Rueil, pendant la période de l'Avent.

Samedi 18 janvier à 20h à l'église protestante de Suresnes, 3 avenue d'Estournelles de Constant, participation libre, Tél. : 06 60 77 04 57.

Nouvelle installation

➜ **Bérangère Depardieu** vous informe qu'elle dispense **des cours de yoga** au 37 rue Victor Diederich. Elle ajoutera au mois de mars des cours de yoga prénatal et postnatal, destinés aux futures et jeunes mamans. Renseignements sur bereyoga.com et au 06 30 91 31 42

Paroles politiques

Groupe d'union de la majorité

Servir encore et toujours les Suresnois !

Depuis plusieurs semaines, nous nous battons avec La Poste pour que le distributeur automatique de billets (DAB) du quartier des Chênes soit remis en fonction. Les travaux qui devaient être terminés fin septembre, ont été repoussés jusqu'à ce jour. Cette situation est proprement intolérable, ce que le Maire, Christian Dupuy, a rappelé au Président du groupe La Poste, Philippe Wahl, dans un courrier envoyé début décembre.

Le DAB du quartier des Chênes : un service essentiel

L'année dernière déjà, nous avons dû batailler ferme pour maintenir un service postal de proximité dont le DAB faisait partie. Le DAB est, en effet, essentiel tant pour les habitants que pour les commerçants car tout le monde n'est pas en mesure de payer par des moyens monétaires dématérialisés comme un smartphone.

Depuis six mandats, nous n'avons de cesse que d'améliorer le service public rendu aux Suresnois et de l'adapter aux évolutions de notre société. C'est pourquoi 86% des Suresnois, selon l'enquête IFOP 2018, se disent satisfaits des services publics municipaux. Même si les services publics doivent évoluer, leur modernisation doit se faire en adéquation avec les attentes et les besoins des habitants, non à leur détriment.

Les moyens de la police municipale renforcés

Succombant également à une logique arithmétique, la police nationale se trouve de plus en plus dans l'incapacité d'effectuer ses missions régaliennes. C'est pourquoi le Maire est intervenu auprès du Préfet des Hauts-de-Seine pour demander un renforcement des moyens humains sur le terrain. Rien ne remplacera jamais la présence des agents, il faut que tout le monde en ait conscience ! De notre côté, nous avons largement renforcé les moyens humains et matériels de la police municipale parce que nous savons que les Suresnois sont attachés à leur tranquillité.

Les effectifs de la police municipale sont passés d'une dizaine d'agents à 25 policiers armés en quelques années. Par ailleurs, le maillage de caméras de vidéo-protection a été décuplé pour couvrir désormais plus d'une centaine de points.

Développement des actions de prévention

D'un autre côté, la réponse aux problématiques de délinquance ne pouvant être uniquement répressive, nous avons développé les actions de prévention à destination des publics sensibles ou en voie de marginalisation. Ainsi, si la Commune ne peut suppléer l'État dans toutes ses missions, nous avons agi au quotidien et sur le long terme pour améliorer la qualité de vie des Suresnois, même si cela reste perfectible par endroit. Rester proche des Suresnois et de leurs réalités quotidiennes demeure notre priorité.

Stationnement gratuit pendant les grèves

C'est dans cet esprit qu'au moment où les Franciliens étaient lourdement impactés par les grèves de transport, nous avons décidé de rendre gratuit le stationnement en journée sur l'ensemble de la ville. En effet, il nous paraissait juste et opportun de ne pas pénaliser davantage les personnes contraintes d'utiliser leur voiture pour venir travailler à Suresnes. Cette mesure de pure solidarité a, certes, un coût financier mais bien moindre que le coût humain de la grève.

Souhaitant que toutes ces turpitudes appartiennent désormais au passé, nous tenons à vous souhaiter une excellente année 2020, faite d'enthousiasme, d'espoir, de solidarité et de fraternité !

La majorité municipale

Paroles politiques

Droit d'expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité (article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales)

Groupe Suresnes Terre d'Avenir

LE PLU DE LA DISCORDE – NON AUX TOURS DE SURESNES

La majorité envisage de modifier significativement le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour ce faire, une enquête publique a été menée cet automne. Mais de quoi parle-t-on ?

Le PLU regroupe toutes les règles qui déterminent la nature des constructions, leur hauteur, leurs usages (bureaux, logements, équipements publics) mais aussi les espaces verts et le nombre de places de stationnement.

La modification envisagée vise essentiellement à assurer le maintien de surfaces de bureaux en obligeant les promoteurs à construire des surfaces de bureaux égales aux surfaces détruites. L'ambition est donc de protéger l'activité économique et éviter que Suresnes se transforme en « ville dortoir ». De récentes opérations ont multiplié les suppressions de surfaces de bureaux au profit de logements.
Les termes du débat n'ayant pas été posés par la majorité, nous nous interrogeons : est-ce une simple mesure technique urgente ou un vrai choix politique ?

Surtout, le projet d'urbanisme qui interpelle aujourd'hui les Suresnois est celui **des tours situées Quai Gallieni.** La majorité actuelle, qui soutenait ce projet corps et âme, semble feindre de s'y opposer désormais, à quelques mois de l'échéance municipale, constatant le refus massif des Suresnois.

Mais alors à quoi sert le PLU ? Pourquoi ne pas avoir profité de cette révision pour imposer des contraintes de hauteur de construction sur cette parcelle ? Pourquoi avoir voté le décloisonnement des hauteurs pour cette parcelle il y a 3 ans ?
Quelle est donc la cohérence de l'équipe municipale ? Pourquoi les enjeux de cette modification du PLU n'ont-ils pas été présentés et débattus plus largement avec les Suresnois ?
Il est grand temps de décider collectivement ce que nous voulons pour notre ville. Nous souhaitons la mise en place d'une politique respectueuse de l'environnement et des Suresnois. Nous souhaitons une ville qui place l'écologie et le développement durable en haut des priorités.

Pour nous, le choix est clair : nous devons changer de paradigme. Nous disons « STOP » au bétonnage de Suresnes, « NON » au projet des tours Quai Gallieni.

Nous vous souhaitons une excellente année 2020, pour vous, vos proches et vos familles.

www.iacovelli.fr / 06 34 18 00 37 / iacoxavier@orange.fr

Groupe Communiste

Tuer les mensonges par l'action

M.Macron veut vous faire travailler jusqu'à 64 ans, avec des retraites très en baisse sous prétexte du déficit des caisses. Vous savez comme nous que c'est un mensonge. Il ne nous dit pas tout ! **Il fait l'impasse sur une donnée essentielle.** En France, les richesses créées par le travail des salariés (PIB), sont en augmentation et **sont de plus en plus accaparées** par le patronat et la finance. Résultat, la richesse des milliardaires a été multipliée par 3 en 10 ans et 32 d'entres eux possèdent autant que 40% des plus pauvres.
Qu'a fait M. Macron ? Il a supprimé l'impôt sur la fortune et diminué les taxes et les cotisations sociales des grosses entreprises. Résultat, **pas d'argent pour payer les retraites, pas d'argent pour la transition écologique** malgré l'urgence climatique, **pas d'argent pour les hôpitaux, pas d'argent pour les communes…**
C'est donc bien un mensonge du gouvernement, l'argent existe et ce mensonge est devenu permanent avec des ministres qui défilent à la TV. Avec ce qui revient souvent : tout le monde touchera au moins 1000 euros ! **Faux !** Il faudra avoir une carrière complète au Smic : 43 ans validés et avoir au moins 64 ans. Cela exclut beaucoup de gens, surtout des femmes : carrières morcelées, travail à temps partiel.
Les Républicains, Parti de M. Boudy veulent faire travailler jusqu'à 65 ans et se démarquent sur des détails. Sur le fond, ils sont d'accord avec M. Macron : pas touche aux profits !
Quant au converti à droite M. Iacovelli, il exprime sur le Tweeter des marcheurs (LaREM) sa justification de la réforme et colporte la contre vérité des 1000 euros !
Vous le savez, une autre réforme des retraites est possible : nous devons, **regagner,** sur ceux qui les détournent, la part des richesses créées vitale pour le financement des retraites, vitale pour les services publics, vitale pour la transition écologique. Les élu.es communistes vous souhaitent une bonne année 2020 qui verra par vos luttes l'émergeance d'une politique de progrès social à Suresnes.

Paule Ballut 06 23 14 45 51 / paule.ballut@free.fr
Rodolphe Balensi 06 44 74 40 87
suresnes.pcf.fr / Facebook.pcfsuresnes

Europe Écologie - Les Verts

EELV attaque Monsanto en justice :
Le 5 novembre, EELV a contesté en justice l'autorisation de mise sur le marché du produit phare de Monsanto, le Roundup 720. Monsanto a déjà perdu juridiquement aux États-Unis...

EELV est trainée en justice par la FNSEA :
Le 6 novembre, EELV s'est retrouvée au tribunal, attaquée par la branche départementale de la Somme de la FNSEA pour avoir « pollué la démocratie » en incitant les écologistes à participer massivement à la consultation lancée par le gouvernement pour réguler l'épandage des pesticides de synthèse. La FNSEA réclame des milliers d'euros.
Moralité : Du blé pour les pesticides et des pesticides pour le blé.

EELV à Suresnes : quand un membre veut « la jouer perso » à l'approche d'une échéance, la liste de droite à laquelle il se rallie lui invente un « Collectif » !

Et en cette fin d'année troublée, qu'il me soit permis de souhaiter à tou-te-s les Suresnoi-se-s une année 2020 bénie qui verra la réalisation de leurs projets dans une ville plus solidaire et durable …

Europe Écologie - Les Verts, Viviane MEILHAC, 4 rue du Clos des Ermites 92 150 Suresnes, Mail : v.meilhac@suresnes.fr

Groupe Suresnes Bleu Marine

BONNE ANNÉE 2020 À TOUS ! URBANISATION :

Le RN s'est opposé au Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement dont l'axe 1 & 2 prévoit de « **maintenir un rythme de production de logements neufs » et de «logements sociaux »**. Mesures qui ne sont qu'une transposition de la Loi Pinel ! Alors que la ville est largement au dessus des quotas HLM (36% vs 25% loi SRU) et que le foncier à bâtir sur la commune est ce qu'il est, inexistant depuis un bétonnage intensif ces dernières années, la stratégie pour y parvenir est inquiétante. Pour tenir ses engagements la Ville cherchera à rogner les zones pavillonnaires comme ce fut le cas rue de la République en rasant tout un pâté de maisons. L'orientation 1.3 dudit Plan est explicite : « **favoriser la mobilisation du foncier pour la construction de logements** ». Le futur immeuble 45 rue Albert Caron en lieu et place de pavillons ne présage rien de bon, car en accepter un c'est en accepter d'autres ! Quant au programme immobilier de 50 m de haut sur la parcelle Q58 quai Gallieni en lieu et place du projet avorté Erosia, ceci est un non sens architectural et environnemental concentrant toutes les nuisances que le propre **Plan Climat Air Énergie** de la Ville est censé limiter. De plus, nous manquerons toujours de HLM au vu de l'évolution démographique qui n'a rien à voir avec une natalité dynamique, mais par l'arrivée massive d'immigrés économiques et par la concentration du bassin d'emplois dans la petite couronne parisienne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13/12 :

droite & gauche ont voté la vente d'une ancienne loge de gardien de 95m2 19 rue de Verdun pour un prix de 255 000 euros soit 2 680euros/m². **Du jamais vu :(** Or, les sites de professionnels répertoriant les prix de vente par ville, montrent que le prix du m² à Suresnes se situe entre 4 284 euros/m² et 9 344 euros/m² avec une moyenne de 7 049 euros/m2. Le maire a refusé de réévaluer le prix pour éviter une vente à vil prix, ou de prévoir une plus-value due à la Ville en cas de revente par l'acquéreur dans les 4 ans.

suresnesbleumarine@sfr.fr
www.laurentsalles.blogspot.com